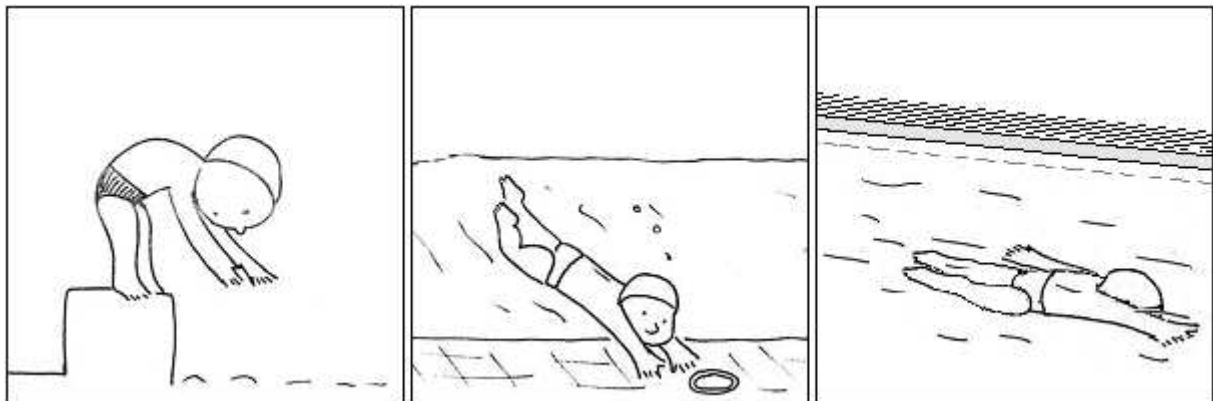


PROJET PEDAGOGIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION SCOLAIRE

Centre Aquatique ALENCEA



Circonscription d'Alençon (Orne)
Circonscription de La Ferté Macé (Orne)
Circonscription de Mamers (Sarthe)
2011

SOMMAIRE

Préambule.....	page 2
1. Réglementation de l'activité.....	page 3
1.1 Circulaire Nationale	page 3
1.2 Circulaire Départementale	page 12
1.3 Réglementation Départementale	page 13
2. Le Centre Aquatique.....	page 16
2.1 Les Lieux	page 17
2.2 Règles du Centre Aquatique	page 19
2.3 Le Matériel	page 23
3. Enseignement de la Natation Scolaire.....	page 27
3.1 Programmes et Socle Commun	page 28
3.2 Qu'est-ce que « savoir nager » ?	page 32
3.3 Quelques exemples d'apprentissage	page 36
3.4 Organisation pédagogique	page 44
3.5 Déroulement d'une unité d'apprentissage	page 45
3.6 Les aménagements de bassin	page 46
3.7 Sens du progrès dans les contenus d'enseignement	page 52
3.8 Sens du progrès sur chaque composante de la natation	page 53
3.9 Propositions pratiques sur les dominantes de l'activité	page 63
3.10 Propositions de jeux et situations	page 72
3.11 Evaluation	page 77

Préambule

Les activités aquatiques sont partie intégrante de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive à l'école. Elles contribuent à **l'éducation globale de l'enfant** et visent à lui faire acquérir des **compétences spécifiques** définies par les nouveaux programmes.

Il convient de favoriser **la continuité des apprentissages** qui, de l'école primaire au collège puis au lycée, visent à assurer la construction, par tous les élèves, des compétences indispensables à la maîtrise de leur sécurité.

La natation trouve sa place dès la grande section de l'école maternelle dans un projet d'ensemble qui concerne prioritairement le CP et le CE1 et se poursuit au cycle 3 pour conforter les apprentissages et favoriser la continuité pédagogique avec le collège.

Dans ce cadre, une des priorités départementales vise la fréquentation optimale des lieux de l'enseignement de la natation sur le temps scolaire.

L'élaboration d'un projet commun dans les circonscriptions d'Alençon, de La Ferté Macé et de Mamers vise deux objectifs :

- l'harmonisation des conceptions et des pratiques d'enseignement de la natation scolaire,
- l'élaboration d'outils permettant aux enseignants d'exploiter les aménagements existants, de construire des contenus d'apprentissage adaptés au niveau des élèves et d'évaluer leurs compétences.

Dans ce projet pédagogique pour l'enseignement de la natation scolaire, la volonté de ne pas faire apparaître de progressions d'exercices est réelle. Il s'agit davantage de mettre en évidence les problèmes spécifiques au milieu aquatique à résoudre par l'enfant pour qu'il apprivoise les repères des comportements du futur nageur, afin de résoudre les peurs enfouies dans les représentations du terrien.

1. Réglementation de l'activité

1.1 – Circulaire nationale

Bulletin officiel n°28 du 14 juillet 2011

Enseignements primaire et secondaire

Natation

Enseignement dans les premier et second degrés

NOR : MENE1115402C

circulaire n° 2011-090 du 7-7-2011

MEN - DGESCO A1-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux chefs d'établissement scolaire du second degré ; aux directrices et directeurs d'école ; aux professeurs d'éducation physique et sportive ; aux enseignants du premier degré

La circulaire n° 2004-139 du 13 juillet 2004 relative à l'enseignement de la natation dans les établissements scolaires des premier et second degrés, modifiée par la circulaire n° 2004-173 du 15 octobre 2004, et la circulaire n° 2010-191 du 19 octobre 2010 sont abrogées et remplacées par la présente circulaire à compter de la rentrée scolaire 2011.

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences.

Le savoir-nager visé au dernier palier du socle commun est défini dans les programmes du collège par le « 1er degré du savoir-nager ». Il correspond à une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce) et doit être acquis dès la classe de 6ème et au plus tard en fin de 3ème.

L'acquisition des connaissances et des compétences permettant l'accès au savoir-nager se conçoit à travers la programmation de plusieurs cycles d'activités répartis aux trois paliers du socle.

Cet apprentissage commence à l'école primaire et, lorsque c'est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Il doit répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé mais aussi favoriser l'accès aux diverses pratiques sociales, sportives et de loisirs.

Les connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées, notamment au palier 2 du livret personnel de compétences.

Il revient aux autorités académiques, corps d'inspection, chefs d'établissement, équipes pédagogiques et équipes de circonscription d'assurer pour l'ensemble des élèves un parcours de formation cohérent et le suivi des compétences acquises.

La présente circulaire a pour objet de définir les conditions de cet enseignement dans le respect du cadre législatif et réglementaire en vigueur.

1 - Dans le premier degré

À l'école primaire, le moment privilégié de cet apprentissage est le cycle 2, prioritairement le CP et le CE1. À ce niveau, le parcours d'apprentissage de l'élève doit comprendre des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours soutenus par un matériel adapté -, et des moments d'enseignement progressifs et structurés souvent organisés sous forme d'ateliers.

Pour permettre aux élèves d'atteindre les niveaux de réalisation attendus au terme des programmes, il y a lieu de prévoir une trentaine de séances, réparties en deux ou trois cycles d'activités, auxquelles peut s'ajouter un cycle supplémentaire d'une dizaine de séances au cycle 3, pour conforter les apprentissages et

favoriser la continuité pédagogique avec le collègue. Une évaluation organisée avant la fin du cycle permet d'organiser pour les élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires.

La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'un cycle d'apprentissage, une séance hebdomadaire est un seuil au-dessous duquel on ne peut descendre. Des programmations plus resserrées (2 à 4 séances par semaine) peuvent répondre efficacement à des contraintes particulières, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau.

L'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité de l'enseignant de la classe ou, à défaut, d'un autre enseignant dans le cadre de l'organisation du service de l'école. Celui-ci conduit la leçon dans le cadre d'un projet pédagogique établi avec l'appui des équipes de circonscription.

La natation scolaire est une activité à encadrement renforcé, l'enseignant est aidé dans cette tâche par des professionnels qualifiés et agréés par l'inspecteur d'académie ou par des intervenants bénévoles également soumis à agrément (cf. § 1.4 et annexe 2, § 2 et 3).

Une convention passée entre l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale et la collectivité territoriale ou la structure responsable de l'établissement de bains précise les modalités du partenariat (cf. annexe 3 - Exemple de convention).

1.1 Normes d'encadrement à respecter

L'encadrement des élèves est défini par classe sur la base suivante :

- à l'école élémentaire : l'enseignant et un adulte agréé, professionnel qualifié ou intervenant bénévole ;
- à l'école maternelle : l'enseignant et deux adultes agréés, professionnels qualifiés ou intervenants bénévoles.

Un encadrant supplémentaire est requis quand le groupe-classe comporte des élèves issus de plusieurs classes et qu'il a un effectif supérieur à 30 élèves.

Dans le cas d'une classe comprenant des élèves de maternelle et d'élémentaire, les normes d'encadrement de la maternelle s'appliquent. Néanmoins, quand la classe comporte moins de 20 élèves, l'encadrement peut être assuré par l'enseignant et un adulte agréé, professionnel qualifié ou intervenant bénévole.

Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe pouvant être pris en charge par les enseignants. Lorsque cette organisation ne peut être mise en place, le taux d'encadrement pourra être fixé localement par l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale.

1.2 Conditions matérielles d'accueil

Pendant toute la durée des apprentissages, l'occupation du bassin doit être appréciée à raison d'au moins 4 m² de plan d'eau par élève présent dans l'eau. Il est important d'assurer aux élèves la sensation de confort thermique utile au bon déroulement des activités d'enseignement.

Qu'il y ait ou non ouverture concomitante du bassin à différents publics scolaires ou non scolaires, les espaces réservés aux élèves doivent être clairement délimités, compte tenu des exigences de sécurité des élèves et des impératifs d'enseignement. Les espaces de travail doivent être organisés sur les parties latérales des bassins et ne peuvent être réduits aux couloirs centraux.

1.3 Surveillance des bassins

La surveillance est obligatoire pendant toute la durée de la présence des classes dans le bassin et sur les plages, telle que définie par le plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS) prévu par l'article D. 322-16 du code du Sport. Elle est assurée par un personnel titulaire d'un des diplômes conférant le titre de maître nageur sauveteur conformément à l'article D. 322-13 du code du Sport (cf. annexe 2, § 4). Ces dispositions sont applicables à toute activité de natation impliquant des élèves (enseignement obligatoire, dispositifs spécifiques d'aide ou de soutien, accompagnement éducatif).

Les surveillants de bassin sont exclusivement affectés à la surveillance et à la sécurité des activités, ainsi qu'à la vérification des conditions réglementaires d'utilisation de l'équipement et, par conséquent, ne peuvent simultanément remplir une mission d'enseignement.

Ils sont qualifiés pour assurer les missions de sauvetage et de premiers secours. Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.

1.4 Rôles et responsabilités

1.4.1 Les enseignants

La mission des enseignants est d'adapter l'organisation pédagogique à la sécurité des élèves et d'assurer, par un enseignement structuré et progressif, l'accès au savoir-nager tel qu'il est défini aux premiers paliers du socle commun.

La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de leur responsabilité.

L'enseignant s'assure que les intervenants respectent l'organisation générale prévue, et tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.

1.4.2 Les professionnels qualifiés et agréés

Les professionnels qualifiés et agréés assistent l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies par le projet pédagogique. Les diplômes requis pour pouvoir enseigner la natation sont listés à l'annexe 2.

1.4.3 Les intervenants bénévoles agréés et non qualifiés

Les intervenants bénévoles ne disposant pas des qualifications définies à l'annexe 2, lorsqu'ils participent aux activités physiques et sportives en prenant en charge un groupe d'élèves, sont également soumis à un agrément préalable, délivré par l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale. Ils peuvent selon le cas :

- assister de façon complémentaire l'enseignant ou l'intervenant qualifié dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves ;
- prendre en charge le groupe d'élèves que l'enseignant leur confie. Dans ce cas, ils assurent la surveillance du groupe et remplissent une mission d'animation d'activités de découverte du milieu aquatique.

À ce titre, les déplacements sur des parcours aquatiques aménagés ou les jeux pratiqués à des profondeurs permettant la reprise d'appuis peuvent être encadrés selon les modalités fixées par l'enseignant. La pratique d'activités physiques libres ou guidées de découverte dans des milieux variés telles qu'elles sont définies à l'école maternelle dans le domaine « agir et s'exprimer avec son corps » entre également dans ce cadre.

1.4.4 Cas particulier des personnes n'étant pas en charge de l'encadrement de l'activité

Les accompagnateurs assurant l'encadrement de la vie collective ne sont soumis à aucune exigence de qualification ou d'agrément, leur participation relève uniquement de l'autorisation du directeur d'école.

À l'école maternelle, dans le cadre de leur statut, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) peuvent utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation (transport, vestiaire, toilette et douche). Ils ne sont pas soumis à l'agrément préalable de l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale. Leur participation doit faire l'objet d'une autorisation préalable du maire. Cette autorisation peut inclure l'accompagnement des élèves dans l'eau.

Les auxiliaires de vie scolaire accompagnent les élèves en situation de handicap à la piscine, y compris dans l'eau, quand c'est nécessaire, en référence au projet d'accueil individualisé ou au projet personnalisé de scolarisation. Ils ne sont pas non plus soumis à agrément. Leur rôle se limite à l'accompagnement du ou des élèves handicapés.

Les différents personnels qui sont amenés à accompagner les élèves dans l'eau peuvent utilement suivre les sessions de formation destinées aux intervenants non qualifiés.

1.4.5 Substitution de la responsabilité de l'État

Comme pour les enseignants, la responsabilité d'un intervenant extérieur peut également être engagée si celui-ci commet une faute qui est à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève. L'article L. 911-4 du code de l'Éducation prévoit la substitution de la responsabilité de l'État à celle des membres de l'enseignement à l'occasion de dommages subis ou causés par les élèves. Au regard de la jurisprudence actuelle, les intervenants agréés par l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, et en charge de l'activité sous la responsabilité des enseignants, peuvent bénéficier des mêmes dispositions protectrices.

1.5 Cas particulier des bassins d'apprentissage

Conçus pour accueillir une classe entière, les bassins d'apprentissage sont des structures spécifiques et isolées, d'une superficie inférieure ou égale à 100 m² et d'une profondeur maximale de 1,30 m.

Pour ce type d'équipement, tout en respectant les taux d'encadrement précisés en fonction du niveau de scolarité, la surveillance pourra être assurée par l'un des membres de l'équipe d'encadrement (enseignant, intervenant agréé) sous réserve qu'il aura satisfait aux tests de sauvetage prévus par l'un des diplômes conférant le titre de maître nageur sauveteur, par le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, ou qu'il possède l'un des titres, diplômes, attestations ou qualifications admis au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive pour justifier de l'aptitude au sauvetage aquatique et de l'aptitude au secourisme.

Dans tous les cas, un des membres présents de l'équipe pédagogique (enseignant ou intervenant agréé) devra avoir été formé à l'utilisation du matériel de réanimation et de premiers secours. Cette formation devra être actualisée régulièrement, chaque année ou lors de la mise à disposition de nouveaux matériels de réanimation et de premiers secours.

1.6 Utilisation de plans d'eau ouverts

L'utilisation de plans d'eau ouverts exige le respect de règles strictes, tant pour la surveillance que pour le respect des règles d'hygiène et de sécurité conformément aux dispositions prévues notamment par les articles D. 322-11 et A. 322-8 du code du Sport.

Les séances en eau libre devront être préalablement autorisées par l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, au vu d'un dossier permettant d'apprécier les dispositifs de sécurité mis en place.

2 - Dans le second degré

L'établissement met en place l'enseignement de la natation au regard des objectifs fixés par les programmes, sur proposition de l'équipe des enseignants d'éducation physique et sportive. Les modalités d'organisation et d'encadrement retenues pour la totalité des élèves reviennent à l'équipe pédagogique placée sous l'autorité du chef d'établissement. L'équipe pédagogique gère la répartition des élèves en classes ou en groupes-classes, ou selon toute autre modalité d'organisation adaptée aux équipements, après avoir vérifié si les élèves ont atteint le « premier degré du savoir-nager » et apprécié le niveau de compétence en natation.

Pour satisfaire aux exigences du socle commun de connaissances et de compétences, il appartient à l'établissement de mettre en place des actions destinées aux élèves non nageurs dans le cadre des dispositifs d'accompagnement et de soutien en vigueur. Le cas des élèves en situation de handicap ou d'aptitude partielle doit faire l'objet d'une attention particulière, en référence au projet d'accueil individualisé ou au projet personnalisé de scolarisation.

2.1 Rappel des normes d'encadrement à respecter

L'enseignement de la natation est assuré par l'enseignant d'EPS responsable de la classe ou du groupe-classe comme pour toutes les activités support de l'EPS.

Pour les groupes d'élèves non nageurs concernés par les actions de soutien, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin d'atteindre l'objectif du socle.

2.2 Conditions matérielles d'accueil

Pendant toute la durée des enseignements, l'occupation du bassin doit être strictement appréciée à raison d'au moins 5 m² de plan d'eau par élève. La surface à prévoir nécessitera des ajustements en fonction du niveau de pratique des élèves, notamment au lycée.

Qu'il y ait ou non ouverture concomitante du bassin à un public scolaire et non scolaire, les espaces réservés aux élèves doivent être clairement délimités, compte tenu des exigences de sécurité des élèves et des impératifs d'enseignement. L'espace attribué aux classes devra permettre pour des raisons pédagogiques et de sécurité un accès facile à au moins une des bordures de bassin. Les espaces de travail doivent être organisés sur les parties latérales des bassins et ne peuvent être réduits aux couloirs centraux.

2.3 Surveillance des bassins

La surveillance est obligatoire pendant toute la durée de la présence des classes dans le bassin et sur les plages, telle que définie par le plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS) prévu par l'article D. 322-16 du code du Sport. Elle est assurée par un personnel titulaire d'un des diplômes nécessaires pour assurer cette responsabilité (cf. annexe 2, § 4). Ce personnel est exclusivement affecté à cette tâche et, par conséquent, ne peut simultanément remplir une mission d'enseignement.

Ces dispositions sont également applicables à toutes les leçons de natation (enseignement obligatoire, dispositifs d'aide ou de soutien, accompagnement éducatif, entraînements à l'AS, etc.) organisées dans le cadre du projet d'établissement.

2.4 Rôles et responsabilités

La mission des enseignants est d'adapter l'organisation pédagogique à la sécurité des élèves.

La présence de personnels de surveillance ou d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de la responsabilité des enseignants.

2.5 Cas particuliers des bassins d'apprentissage et des piscines intégrées aux établissements scolaires du second degré

L'enseignement et la surveillance peuvent être assurés par le ou les enseignants d'EPS habituel(s) de la classe. Dans tous les cas, un des membres présents de l'équipe pédagogique devra avoir été formé à l'utilisation du matériel de réanimation et de premiers secours. Cette formation devra être actualisée régulièrement, chaque année et lors de la mise à disposition de nouveaux matériels de réanimation et de premiers secours.

2.6 Utilisation de plans d'eau ouverts

L'utilisation de plans d'eau ouverts exige le respect de règles strictes, tant pour la surveillance que pour le respect des règles d'hygiène et de sécurité conformément aux dispositions prévues notamment par les articles D. 322-11 et A. 322-8 du code du Sport.

Il revient au chef d'établissement de s'assurer que le plan d'eau, nettement défini et clairement balisé, est agréé pour accueillir l'enseignement scolaire.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Annexe 1

Le savoir-nager de l'école primaire au collège

Socle commun de connaissances et de compétences

L'autonomie et l'initiative - savoir nager

Premier palier

Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 2 *	Indications pour l'évaluation.
Se déplacer sur une quinzaine de mètres.	Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.
S'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.	Effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis, en moyenne profondeur, amenant à s'immerger en sautant dans l'eau, à se déplacer brièvement sous l'eau (par exemple pour passer sous un obstacle flottant) puis à se laisser flotter un instant avant de regagner le bord.

Deuxième palier

Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 3 *	Indications pour l'évaluation.
Se déplacer sur une trentaine de mètres.	Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. Par exemple, se déplacer sur 25 mètres, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord.
Plonger, s'immerger, se déplacer.	Enchaîner, sans reprise d'appuis, un saut ou un plongeon en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un sur-place de 5 à 10 secondes avant de regagner le bord.

Troisième palier

Connaissances et capacités à évaluer au collège (si possible dès la 6ème, au plus tard en fin de 3ème)

Premier degré du savoir nager :

Compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

Connaissances et attitudes essentielles à vérifier :

- connaître les règles d'hygiène corporelle ;
- connaître les contre-indications ;
- prendre connaissance du règlement intérieur de l'installation nautique ;
- connaître et respecter le rôle des adultes encadrants.

Indications pour l'évaluation.

L'évaluation s'effectue en réalisant le parcours complet.

Parcours de capacités, composé de 5 tâches à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin :

- sauter en grande profondeur ;
- revenir à la surface et s'immerger pour passer sous un obstacle flottant ;
- nager 20 mètres : 10 mètres sur le ventre et 10 mètres sur le dos ;
- réaliser un sur-place de 10 secondes ;
- s'immerger à nouveau pour passer sous un obstacle flottant.

* Les connaissances et les attitudes relatives aux règles d'hygiène et de sécurité propres aux établissements de bains et aux activités aquatiques évaluées au palier 3 sont acquises progressivement dès l'école primaire.

Annexe 2

Qualité des personnes intervenant dans l'enseignement de la natation, l'encadrement des élèves et la surveillance des bassins

1. Encadrement des activités physiques et sportives, cadre général

Les qualifications des personnes qui sont amenées à enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive sont définies au titre 1 du livre II du code du Sport. Cependant, les dispositions des articles L. 212-1 et L. 212-2 ne s'appliquent pas aux fonctionnaires de l'État, notamment aux enseignants des établissements d'enseignement publics et privés sous contrat avec l'État dans l'exercice de leurs missions. L'article L. 312-3 du code de l'Éducation rappelle la compétence de l'État, sous l'autorité du ministre chargé de l'Éducation nationale, pour l'enseignement scolaire de l'éducation physique et sportive dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires par les professeurs des écoles et dans les établissements du second degré par les personnels enseignants d'éducation physique et sportive.

2. Qualification et agrément des intervenants qualifiés dans le premier degré

Les professionnels, soumis à l'agrément préalable de l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, sont des éducateurs sportifs qualifiés ou des fonctionnaires territoriaux des activités physiques et sportives qui, dans le cadre de leurs statuts particuliers, sont qualifiés pour encadrer les activités physiques des enfants et des adolescents (éducateurs et conseillers territoriaux des activités physiques et sportives ou opérateurs territoriaux des APS intégrés lors de la constitution initiale du cadre d'emploi).

Pour pouvoir enseigner la natation, les professionnels agréés au titre de leur qualification doivent posséder l'un des diplômes suivants :

a) Diplômes délivrés par le ministère des Sports

- le diplôme d'État de maître nageur sauveteur ;
- le brevet d'État d'éducateur sportif des activités de la natation ;
- la spécialité « activités aquatiques » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) créée par [arrêté du 18 décembre 2007](#) ;
- la spécialité « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) créée par [arrêté du 8 novembre 2010](#) ;
- les mentions « natation course », « natation synchronisée », « water-polo » et « plongeon » du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) créées par arrêtés du 15 mars 2010 parus au [J.O. du 27 mars 2010](#) ;
- les mentions « natation course », « natation synchronisée », « water-polo » et « plongeon » du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS) créées par arrêtés du 15 mars 2010 parus au J.O. du 27 mars 2010.

b) Diplômes délivrés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (sous réserve que les activités de la natation figurent dans l'annexe descriptive)

- le DEUST « animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles » ;
- la licence professionnelle « animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives » ;
- la licence générale Staps mention « entraînement sportif ».

Les personnes suivant une formation préparant à l'un de ces diplômes et titulaires d'une attestation de stagiaire délivrée par le préfet du département, conformément aux dispositions des articles R. 212-4 et R. 212-87 du code du Sport, peuvent être agréées pour la durée de la formation si elles interviennent dans le cadre d'un stage pédagogique en situation d'enseignement de la natation aux élèves de l'école primaire. Dans ce cas, elles doivent bénéficier de la présence d'un tuteur au sein de la structure durant les temps d'intervention auprès des élèves.

3. Participation d'intervenants bénévoles

Comme précisé au paragraphe 1.4.3 de la circulaire, les intervenants bénévoles lorsqu'ils participent aux activités physiques et sportives en prenant en charge un groupe d'élèves sont également soumis à un agrément préalable. Pour apprécier leur compétence, l'inspecteur d'académie pourra s'inspirer du référentiel transmis le 27 février 1998 sous la référence DESCO/CM/YT/PG/98-007 qui garde toute sa pertinence. Les intervenants bénévoles disposant d'une qualification reconnue au §1.2 de la présente annexe relèvent de la procédure d'agrément des intervenants qualifiés.

4. Surveillance des bassins des établissements de bains

La surveillance est assurée par un personnel titulaire d'un des diplômes conférant le titre de maître nageur sauveteur conformément à l'article D. 322-13 du code du Sport.

À la date de publication de cette circulaire, les mentions « natation course », « natation synchronisée », « water-polo » et « plongeon » du DEJEPS, les mentions « natation course », « natation synchronisée », « water-polo » et « plongeon » du DESJEPS et le BPJEPS spécialité « activités aquatiques » ne confèrent le titre de maître nageur sauveteur (MNS) qu'aux titulaires du certificat de spécialisation « sauvetage et sécurité en milieu aquatique ».

Les trois diplômes délivrés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche permettant d'enseigner la natation ne confèrent le titre de maître nageur sauveteur à leur titulaire que si la formation a intégré une unité d'enseignement « sauvetage et sécurité en milieu aquatique ».

Le BPJEPS spécialité des « activités aquatiques et de la natation », le diplôme d'État de maître nageur sauveteur et le brevet d'État d'éducateur sportif des activités de la natation confèrent le titre de maître nageur sauveteur.

Annexe 3

Exemple de convention pour la participation d'intervenants extérieurs à l'enseignement de la natation scolaire

Entre la collectivité territoriale (préciser ...) représentée par ...

Et :

L'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale de ...

Représenté par Monsieur / Madame / Mademoiselle ..., inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription dans laquelle se déroule l'activité

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Définition de l'activité concernée, lieu de pratique

La présente convention a pour objet la mise en œuvre de la natation scolaire, telle qu'elle est définie par les textes en vigueur, notamment les programmes d'enseignement de l'école et le socle commun de connaissances et de compétences dans l'établissement suivant : ...

Article 2 - Agrément des intervenants

Au début de chaque année scolaire, une demande d'agrément ou de renouvellement d'agrément de tous les personnels intervenants, professionnels titulaires des qualifications requises ou éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives, est transmise par le représentant de la collectivité territoriale à l'inspection académique. Pour la participation d'intervenants bénévoles, les directeurs d'école sollicitent leur agrément (selon les procédures définies au niveau départemental). Leur participation est restreinte au cadre défini par la circulaire ... du ... (§ 1.4.3).

Les activités ne peuvent débuter qu'après accord de l'inspection académique suite aux demandes présentées.

Article 3 - Conditions générales d'organisation et conditions de concertation préalable à la mise en œuvre des activités

L'enseignement de la natation scolaire est organisé suivant des modalités conformes à la présente convention, à l'agrément des intervenants et à un avenant, établi annuellement, de programmation des séances.

Chaque année, une réunion de concertation rassemble les représentants de l'établissement de bains et ceux de l'Éducation nationale pour définir les modalités d'accueil des classes concernées pour l'année à venir.

Article 4 - Sécurité des élèves

La mise en œuvre de l'activité est en conformité avec les normes d'encadrement et de sécurité prévues dans la circulaire Pour les classes à faibles effectifs définies le plus souvent par le seuil de 12 élèves et ce quel que soit le niveau, le taux d'encadrement est arrêté par l'inspecteur d'académie à ...

Le POSS (plan d'organisation de sécurité et de secours) définit le cadre général de la surveillance. Celui-ci tient compte des particularités de chaque piscine, il est donc spécifique à chaque établissement. Dans le contexte scolaire, la surveillance assurée par un personnel exclusivement affecté à cette tâche est obligatoire pendant toute la durée de la présence des classes dans le bassin et sur les plages. La qualification du personnel affecté à la surveillance est définie par la circulaire ... (§1.3).

Article 5 - Rôles respectifs des enseignants et des intervenants extérieurs

Les rôles respectifs des enseignants et des intervenants sont rappelés par la circulaire : ...

Le maître assure de façon permanente, par sa présence et son action sur le bord du bassin, la responsabilité pédagogique de l'organisation et la mise en œuvre de l'activité. Il participe effectivement à l'encadrement et à l'enseignement de la natation suivant les conditions précisées par le projet pédagogique.

La répartition des tâches et des responsabilités se fait selon le principe suivant :

Les enseignants doivent :

- s'assurer de l'effectif de la classe, de la présence des intervenants, de la conformité de l'organisation de la séance au regard du projet ; connaître le rôle de chacun ainsi que les contenus d'enseignement de la séance ; ajourner la séance en cas de manquement aux conditions de sécurité ou d'hygiène ;
- participer à la mise en place des activités, au déroulement de la séance, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves ;
- participer à la régulation avec les intervenants impliqués dans le projet ;
- signaler au personnel de surveillance le départ de tous les élèves pour le vestiaire.

Les professionnels qualifiés et agréés chargés d'enseignement doivent :

- participer à l'élaboration du projet, à son suivi et à son évaluation ;
- assurer le déroulement de la séance suivant l'organisation définie en concertation et mentionnée dans le projet ;
- procéder à la régulation, en fin de séance, en fin de module d'apprentissage.

Les personnels chargés de la surveillance doivent :

- assurer exclusivement cette tâche, intervenir en cas de besoin ;
- ajourner et interrompre la séance en cas de non-respect des conditions de sécurité et/ou d'hygiène ;
- vérifier les entrées et sorties de l'eau, interdire l'accès au bassin en dehors des horaires de la vacation.

Les intervenants bénévoles (le cas échéant), lorsqu'ils prennent en charge un groupe, doivent :

- assurer la surveillance des élèves du groupe qui leur est confié ;
- animer les activités prévues selon les modalités fixées par l'enseignant ;
- alerter l'enseignant ou le personnel qualifié en cas de difficulté.

Article 6 - Assiduité des élèves

La natation scolaire fait partie intégrante des programmes d'enseignement de l'école. Elle est donc assortie d'un caractère obligatoire. Toute absence ponctuelle doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale. Pour des raisons de sécurité, les élèves dispensés sont pris en charge à l'école et ne sont pas conduits à la piscine.

Article 7 - Durée de la convention

La convention a une durée d'une année scolaire et fera l'objet d'une tacite reconduction sous réserve de produire l'agrément des personnes citées dans l'article 2 et les avenants à la convention. Elle peut toutefois être dénoncée dans les conditions indiquées dans l'annexe 2 de la circulaire n° 92-196 du 3 juillet 1992.

Un exemplaire de la présente convention est conservé dans les archives de l'école. Le directeur en fait la diffusion auprès des enseignants qui assurent l'encadrement des séances de natation.

À ... le...

Monsieur l'inspecteur d'académie, représenté par Monsieur / Madame / Mademoiselle ., inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de ...

À ... le ...

Monsieur ou Madame ... représentant la commune / le syndicat intercommunal / la communauté de communes / la communauté d'agglomération de ...

1.2 – Circulaire départementale de l'Orne



Mesdames et Messieurs
les Directrices et Directeurs d'école
s/c

Mesdames et Messieurs
les Inspectrices et Inspecteurs de
l'Education nationale

Alençon, le 4 novembre 2011

L'inspecteur d'Académie

Les Conseillers Pédagogiques
Départementaux d'Education
Physique et Sportive

Dessiné aux/ par
Claude Choteau
EN en charge de l'EPS

Fédération Desjardins
Jean-Jacques Gogez
CPD-EPS

Téléphone
02 33 32 50 08
Fax
02 33 32 26 27

MN
Info-epdepa@ao-orne.fr

DM Administrative
Place Saint
61013 Alençon cedex

<http://www-caen.fr>

Objet : Taux d'encadrement des classes à faibles effectifs pour l'enseignement de la natation dans les établissements scolaires du 1^{er} degré

Madame, Monsieur,

L'enseignement de la natation dans les premier et second degrés est régi par la circulaire n° 2011-090 du 7 juillet 2011. Ce texte vise à définir les conditions pratiques de la mise en œuvre de cet enseignement. Il laisse à l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Education nationale le choix de fixer localement, lorsque le regroupement de classes sur des séances communes ne peut être mis en place, le taux d'encadrement des groupes pour les classes à faibles effectifs.

Pour le département de l'Orne, il est fixé pour ces classes :

- en maternelle ou dans un groupe incluant des maternelles, un adulte agréé pour 10 élèves maximum,
- en élémentaire, un adulte agréé pour 12 élèves maximum.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à contacter le conseiller pédagogique EPS de votre circonscription.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

François Lacan

1.3 – Réglementation départementale

ACTIVITÉ : NATATION

Nature de l'activité : **pratique des activités aquatiques en piscine**

Niveaux concernés : **de la maternelle (GS) au cycle 3
prioritairement CP, CE1**

Activité à **ENCADREMENT RENFORCÉ**

- Validation du projet pédagogique par l'IEN (projet de circonscription quant à l'utilisation de la piscine)
- Agrément des intervenants extérieurs par l'IA
- Convention établie entre l'employeur et l'Education

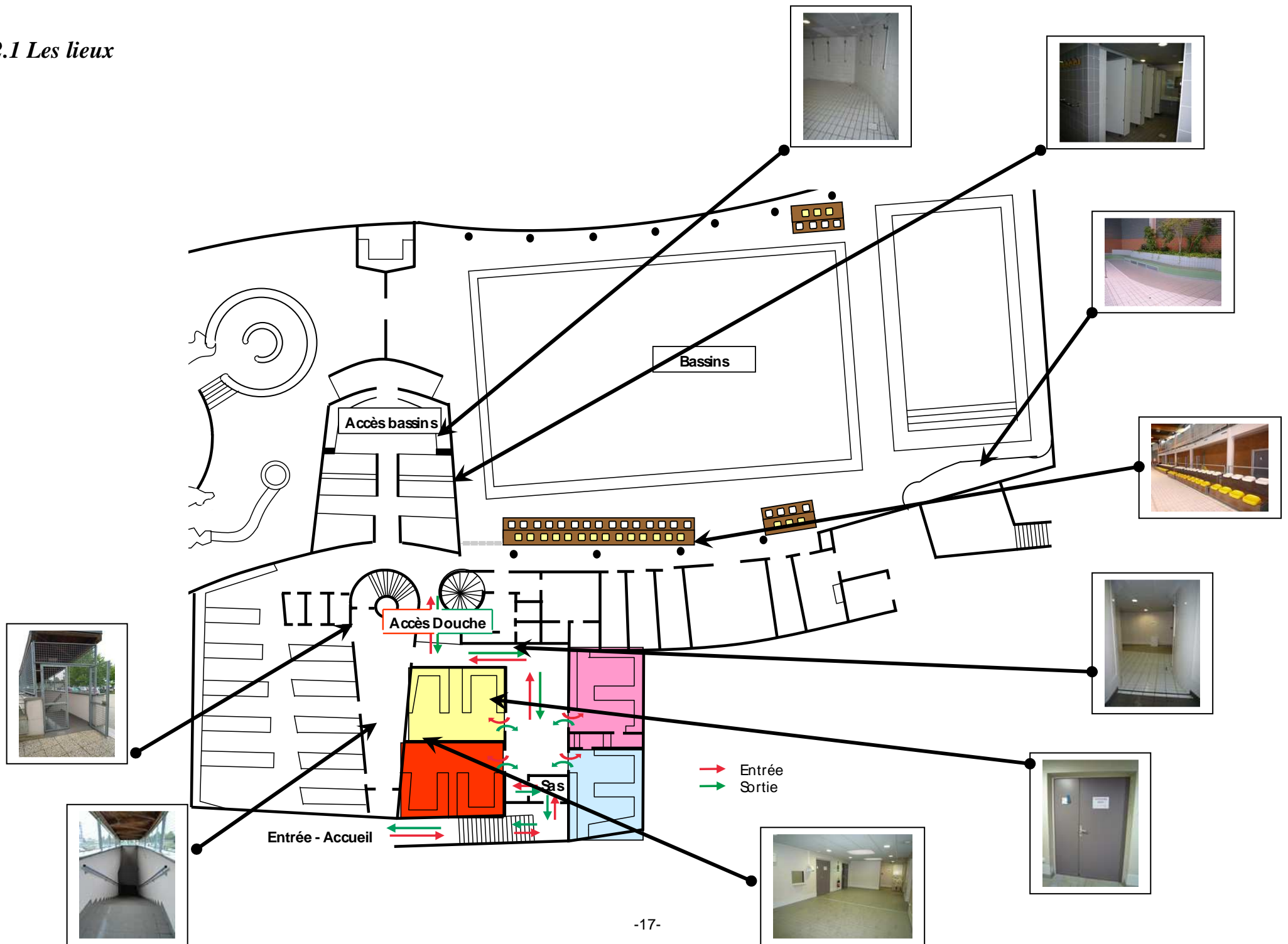
Compétences à développer	<p>A la fin de l'école maternelle : adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés</p> <ul style="list-style-type: none">- se déplacer sur quelques mètres, en grand bassin, par l'action des bras et des jambes, avec ou sans support <p>A la fin du cycle des apprentissages fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none">• adapter ses déplacements à différents types d'environnement<ul style="list-style-type: none">- se déplacer sous l'eau, s'immerger, se laisser flotter• réaliser une performance<ul style="list-style-type: none">- se déplacer sur une quinzaine de mètres <p>A la fin du cycle des approfondissements :</p> <ul style="list-style-type: none">• adapter ses déplacements à différents types d'environnement<ul style="list-style-type: none">- être autonome dans le milieu aquatique : plonger, s'immerger, se déplacer (voir test d'autonomie)- pour les élèves ayant atteint ces compétences, construire le « savoir nager » à atteindre en 6^{ème}• réaliser une performance mesurée<ul style="list-style-type: none">- se déplacer sur une trentaine de mètres
---	---

Normes d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole maternelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole élémentaire
	<ul style="list-style-type: none"> - pour une classe, 1 enseignant + 2 intervenants agréés - pour une classe multicours élémentaire avec GS, <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 enseignant + 2 intervenants agréés ○ 1 enseignant + 1 intervenant agréé si effectif inférieur à 20 élèves - pour une classe à faible effectif (règlement départemental) <ul style="list-style-type: none"> ○ Regroupement de classes, sinon 1 enseignant pour 10 élèves maximum 	<ul style="list-style-type: none"> - pour une classe, 1 enseignant + 1 intervenant agréé - pour une classe multicours élémentaire avec GS, <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 enseignant + 2 intervenants agréés ○ 1 enseignant + 1 intervenant agréé si effectif inférieur à 20 élèves - pour une classe à faible effectif (règlement départemental) <ul style="list-style-type: none"> ○ Regroupement de classes, sinon 1 enseignant pour 12 élèves maximum
Qualification	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignant : il reste le responsable pédagogique de la classe • L'intervenant extérieur agréé : rémunéré ou bénévole (voir l'agrément de la procédure départementale) 	
Sécurité	<p>1 MNS au moins exclusivement affecté à la surveillance pendant toute la durée de présence des classes dans le bassin et sur les plages (cf. Plan d'Organisation de la Sécurité et du Sauvetage : POSS). Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.</p> <p>NB : L'absence du MNS désigné à la surveillance impose de différer la séance jusqu'à son arrivée effective au bord du bassin</p> <p>Sécurité active :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter le règlement intérieur de la piscine (déplacements sur les plages, espaces de circulation...) - baliser l'espace de travail de chaque groupe - prévoir les formes d'organisation et les modalités de travail - prévoir une liste des élèves du groupe - ordonner les entrées et sorties du bassin (comptage régulier des élèves) - repérer les signes extérieurs de fatigue chez les élèves - éviter une densité trop importante d'élèves, au même moment, dans un volume restreint du bassin - les moments récréatifs de fin de séance sont à proscrire (réf. question parlementaire) 	

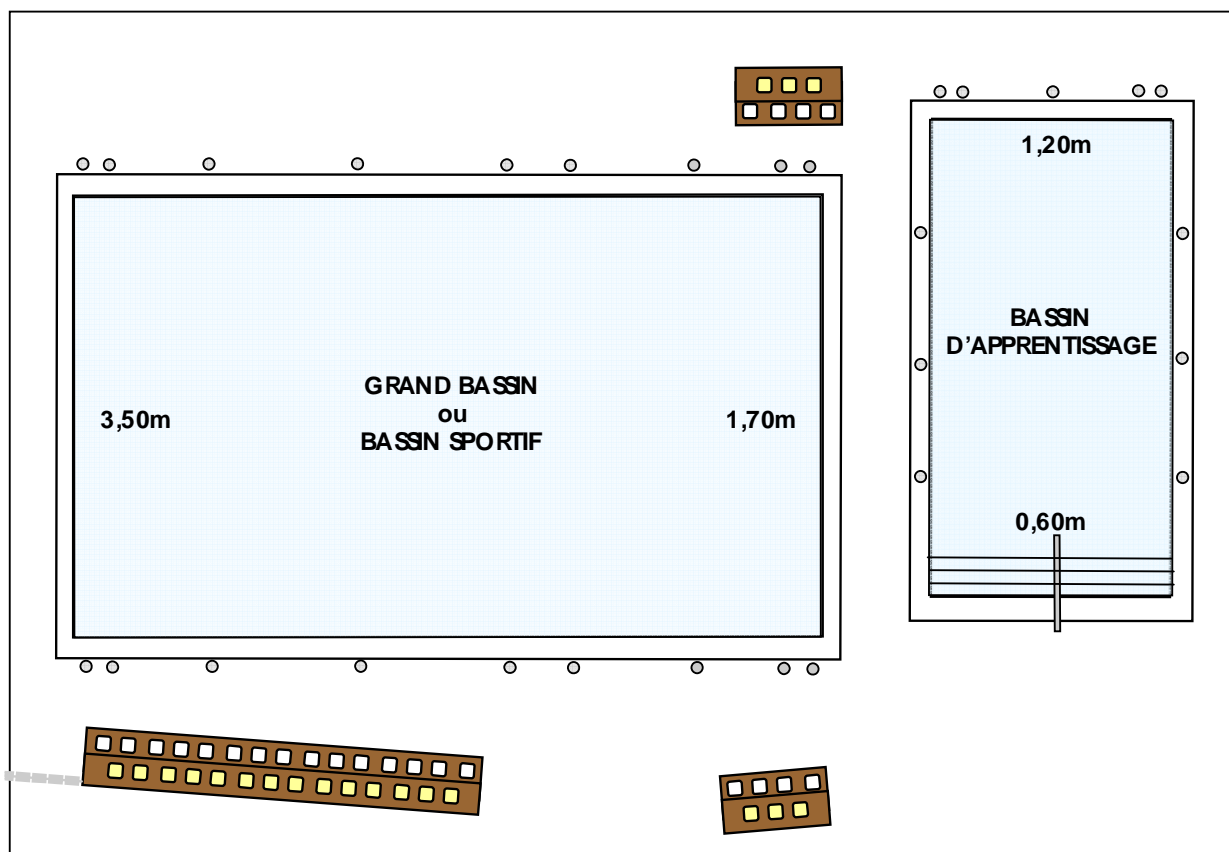
<p>Conditions de pratique</p>	<p><u>Site d'accueil</u> : à la piscine</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer aux élèves une sensation de confort thermique - au moins 4 m² de plan d'eau par élève présent dans l'eau en fonction du niveau d'autonomie des élèves - espaces réservés aux élèves clairement délimités - espaces de travail organisés sur les parties latérales des bassins ne peuvent être réduits aux couloirs centraux <p><u>Equipement vestimentaire</u> : prévoir maillot de bain et nécessaire de douche</p> <p><u>Equipement technique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménagement du milieu aquatique afin de créer un environnement sécurisant et stimulant - matériel pédagogique adapté
<p>Recommandations pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir une trentaine de séances en 2 ou 3 modules, avec possibilité d'1 module supplémentaire d'une dizaine de séances au cycle 3 - Unité d'apprentissage de 10 à 15 séances - Séance hebdomadaire au minimum
<p>Remarques particulières</p>	<p>Renseignements complémentaires auprès du CPC-EPS</p>
<p>Textes de références</p>	<p>Circulaire n°92-196 du 3.7.1992, BOEN n°29 (Intervenants Extérieurs) Circulaire n°99-136 du 21.9.1999, BOEN n°7 (sorties scolaires) Circulaire n°2004-138 du 13.7.2004, BOEN n° 32 (EPS et sport scolaire) Décret n°2006-830 du 11.7.2006, BOEN n°29 (socle commun) Arrêté du 9.6.2008, BOEN hors série n°3 du (programmes) Circulaire n°2011-090 du 7.7.2011, BOEN n°28 (natation scolaire)</p>

2. Le Centre Aquatique

2.1 Les lieux



Les bassins



<i>Les bassins intérieurs</i>				
<i>Les espaces</i>	<i>Dimensions</i>	<i>Surface en m²</i>	<i>Profondeur</i>	<i>Informations annexe</i>
► 1 bassin sportif :	25 m. / 15 m. (6 lignes d'eau)	375 m ²	1,80m avec plancher (2,70 m) à 3,50 m	plongeur 1 m fond mobile sur demi bassin
► 1 bassin d'apprentissage :	8 m. / 15 m	120 m ²	0,60 m. à 1, 20 m.	

2.2 Règles du centre aquatique

➤ Les conditions d'hygiène

La température de l'eau : pour les enfants de maternelle, la température de l'eau doit être d'au moins 28 degrés. Elle ne saurait être, pour les autres niveaux, inférieure à 27 degrés.

Les piscines sont soumises à des règles d'hygiène très strictes: traitement de l'eau, désinfection des sols, renouvellement d'eau et d'air.

Chaque usager, dès le plus jeune âge, doit contribuer au maintien de cette hygiène, dans son intérêt et dans celui de la collectivité, par quelques gestes simples :

- **Passage aux toilettes avant d'accéder au bassin**
- **Douche avant la baignade**
- **Passage par le pédiluve**
- **Port de chaussons de natation en cas de verrues plantaires**

Le maillot de bain s'enfile à la piscine ; il n'est pas porté par l'enfant depuis le début de la journée.
Santé : si des manifestations cutanées à caractère transmissible sont constatées par les enseignants, il leur appartient d'en informer les éducateurs.

➤ Les tenues pour aller dans les bassins.

- Le port des caleçons ou shorts est interdit.
- Seul le maillot de bain est admis (pour les enfants également) le cas échéant une tenue de sport permettant d'intervenir dans l'eau sans être gêné (short, tee-shirt) est tolérée pour l'encadrement.
- Le « une pièce » est vivement recommandé pour les filles.
- Nous rappelons également que les bracelets, lacets et cordelettes, colliers, bagues et autres bijoux sont interdits afin d'éviter dans l'eau et sous l'eau tout accrochage avec le matériel existant.
- Les bijoux peuvent provoquer par ailleurs des blessures ou griffures lors de jeux à deux ou à plusieurs.

➤ La sécurité

Plan d'Organisation de la surveillance et des secours

(cf. arrêté du 16.06.1998 paru au .O.du1.08.1998)

« ...un extrait du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S.) est **affiché dans un lieu visible de tous**, notamment en bordure des bains ».

≈

Les maîtres doivent en prendre connaissance.

Une **éducation à la sécurité** doit être conduite, en classe et à la piscine, afin de construire chez les élèves des comportements adaptés à la spécificité du lieu.

A la fin de la séance, vous entendrez **TROIS COUPS DE SIFFLET LONGS**, les enfants doivent évacuer le plus vite possible les bassins.

La fin de séance doit être vécue comme un exercice d'évacuation d'urgence, afin de développer les réflexes de sécurité liés aux situations qui l'exigeraient.

On travaillera donc préventivement la rapidité d'évacuation (moins de 10 secondes) durant chaque fin de séance.

- Vous regagnez alors la « zone de sortie » (Cf. plan du centre aquatique), située près du local matériel avant les gradins pour procéder au regroupement des classes puis permettre l'entrée du groupe suivant.
- Effectif complet vous pouvez rejoindre les douches et les vestiaires.
- En cas de retard du groupe suivant, vous devrez attendre qu'ils entrent sur les bassins pour éviter un mélange de classes dans les douches ou vestiaires.

En cas d'urgence **VITALE** nécessitant l'évacuation des bassins, vous entendrez : **3 COUPS DE SIFFLET LONGS**.

Toutes ces informations seront rappelées en début de cycle aux élèves mais également aux enseignants et accompagnateurs.

➤ Accès aux plages

A l'entrée : (sur les bassins) les groupes s'orientent sur la droite pour venir s'asseoir sur les gradins et attendre le début de leur créneau (voir schéma du circuit rouge).

En cas d'évacuation : si pour une raison ou une autre, le MNS de surveillance doit intervenir, il se fait remplacer par un MNS enseignant qui confie son groupe à un (e) enseignant (e).

Le nouveau MNS de surveillance fait évacuer les bassins avec l'aide de tous les adultes présents. Un comptage des enfants est alors effectué.

A la sortie : (des bassins) les groupes se rassemblent derrière les gradins afin de reconstituer tout l'effectif de la classe. Une fois que les classes du créneau suivant ont franchi le pédiluve pour se positionner dans les gradins, les groupes précédents se dirigent vers la porte de sortie et regagnent les douches (voir schéma du circuit vert).

➤ Quelques apports pédagogiques :

- Présenter, préciser et matérialiser les espaces d'action.
- Aménager le milieu et favoriser **un temps important d'activité** (travail en circuit privilégié) dans l'eau pour éviter les files d'attente et les blocages affectifs.
- Mettre en place une **évaluation continue** pour permettre aux élèves de mesurer leurs progrès.
- Pour les plus petits, sensibiliser les parents **aux idées reçues** liées notamment à la « dangerosité du grand bassin », informer sur l'encadrement sérieux lors des séances, à la sécurité mise en place pour ne pas effrayer les enfants avant leur cycle.
- Ne pas hésiter à diffuser un **discours positif permettant de mettre la tête sous l'eau** lors du bain ou de la douche (action volontaire et en douceur de l'enfant et des parents) pour faciliter le travail en cycle natation.
- Privilégier deux aspects dans le choix des mises en situation : **travailler en grande profondeur dès les premières séances** et multiplier les actions en **immersion**.
- L'équilibre aquatique se construit en grande profondeur et **sans matériel de flottaison**.

- **L'immersion de la tête** est indispensable et doit être systématiquement recherchée.
- Les élèves agiront d'abord sous l'eau avant d'apprendre à se déplacer en surface.
- La **maîtrise de l'équilibre du corps** quelle que soit sa position dans l'eau est la première garantie de sécurité.
- Le travail de propulsion est associé le plus souvent possible à un rythme respiratoire adapté.
- L'apprentissage de la propulsion aquatique est **global et diversifié**. Tous les modes de propulsion sont abordés simultanément (nages codifiées, natation synchronisée, sauvetage ...).
- Cet apprentissage n'est pas la reproduction d'un geste mais la **recherche de sensations justes et d'actions efficaces** par rapport à l'objectif à atteindre.
- La **quantité et la variété** des actions sont déterminantes dans les acquisitions motrices.
- **Ne jamais forcer un élève** lors d'une situation de refus, mal vécue elle ne sera pas reproduite volontairement.
- **Les exercices incitatifs et les situations réalisées volontairement** par l'élève permettront de réelles transformations en terme d'apprentissage.
- **Utiliser beaucoup d'images pour les positions** et les effets de l'eau sur le corps : une flèche pour la position des bras, une bouteille pour l'entrée dans l'eau, la lune ou l'espace pour l'effet poussée d'Archimède, le vent pour l'expiration, un ascenseur pour la remontée passive,
- "L'enseignement de la natation ne se borne **pas à un simple apprentissage de gestes techniques.**"
- Gardez votre calme si un enfant lâche le bord.
- Laissez les élèves réaliser seuls les situations demandées (ne pas faire à la place des élèves ou « trop » les aider, ce qui nuirait à leur progrès. Exemple : soulever la ligne d'eau alors que l'élève doit passer dessous, soutenir un élève qui doit apprendre à s'équilibrer...)
- Si vous êtes sur un atelier (réception au bas du toboggan, cage aquatique ...), **placez-vous pour avoir tous les élèves dans votre champ visuel.**
- Pour toutes les réceptions et chutes ne soulevez pas les élèves, ne vous substituez pas aux mouvements, essayez seulement de les accompagner lors du mouvement.

➤ **Les situations mises en place doivent :**

- Etre variées en nature et quantité.
- Tenir compte du vécu et de la maturité de l'enfant (lui donner du temps).
- Entretenir la motivation c'est-à-dire proposer un milieu attractif (déclenchant plaisir et action).
- Proposer des situations qui correspondent à ses possibilités (sinon problème de sécurité affective).
- Privilégier des objectifs de maîtrise (meilleure connaissance de soi) et non des objectifs compétitifs.

➤ **La notion de peur**

Dans les dictionnaires usuels, comme le ROBERT ou LAROUSSE, la peur (du latin *pavor, -oris*) est un sentiment d'angoisse éprouvé en présence ou à la pensée d'un danger, réel ou supposé, d'une menace (souvent dans avoir, faire peur) ; cette émotion est éprouvée dans certaines situations : Trembler de peur.

Pour le Centre National Ressources Textuelles Lexicales, c'est un **état affectif** plus ou moins durable, pouvant débiter par un choc émotif, fait d'appréhension (pouvant aller jusqu'à l'angoisse) et de trouble (pouvant se manifester physiquement par la pâleur, le tremblement, la paralysie, une activité désordonnée notamment), qui accompagne la prise de conscience ou la représentation d'une menace ou d'un danger réel ou imaginaire.

Cette « peur de l'eau », n'est pas réelle. Le comportement perçu (par les enseignants ou parents), traduit ordinairement par ce terme « la peur », est en réalité une appréhension de l'enfant, due à un manque d'information relatif au milieu.

Ce comportement ne saurait être vaincu par une conduite autoritaire.

C'est une défense instinctive, consciente (ou inconsciente). Elle est due à une méconnaissance du milieu ou à un événement personnel passé. Elle est souvent induite par les proches. Elle peut s'exprimer par une attitude de refus et de blocages; les contractions musculaires ne favorisant pas les apprentissages.

Face à la crispation et l'inhibition du débutant, le milieu ludique et le rôle de l'adulte qui rassure, encourage, réconforte, sont déterminants. Cet état affectif se dissipe plus ou moins facilement par la confiance établie lors de :

- L'accueil.
- La découverte progressive du milieu.
- Divers encouragements.
- La régularité dans la fréquentation.

Que faire ?

Avant le cycle

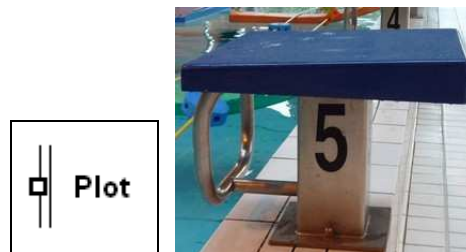
- Instaurer un climat de confiance quelques semaines avant la première séance.
- Réconforter les parents.
- Faire parler les enfants pour poser des mots sur leur « mal être » et y répondre positivement.
- Expliquer où est le grand bassin, le bassin d'apprentissage.
- Expliquer à quoi sert le matériel.

2.3 Le matériel

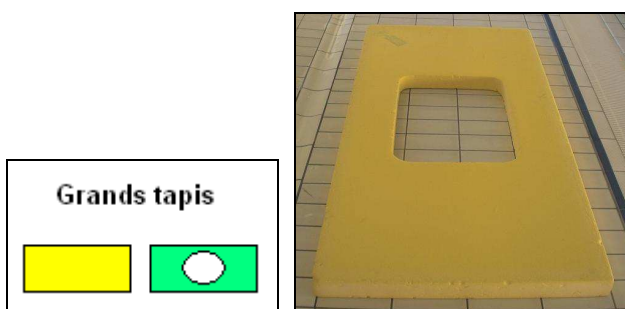
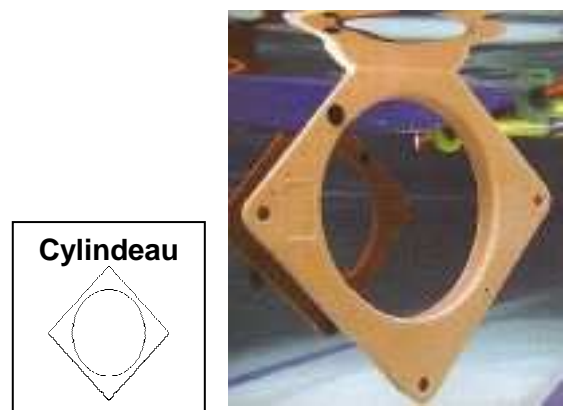
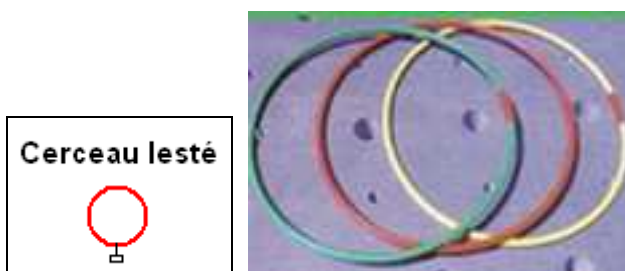
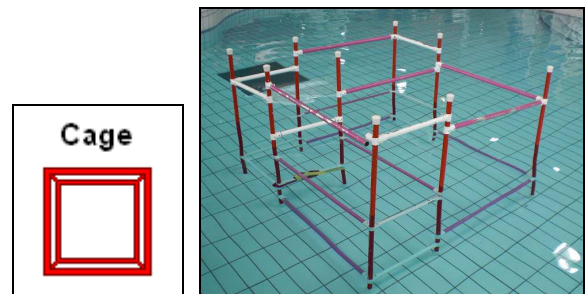
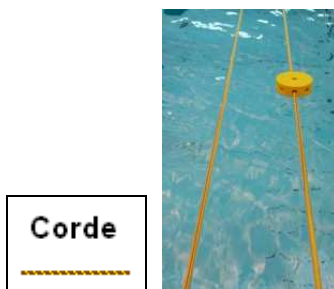
Le matériel se situe dans divers endroits du centre aquatique.

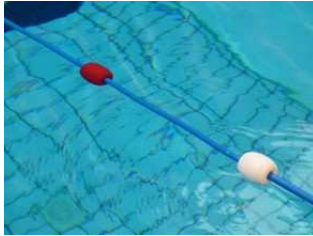
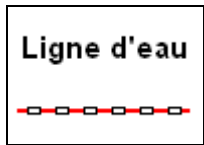
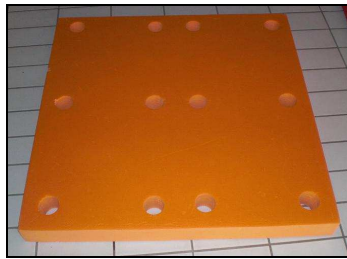
S'il n'est pas déjà mis à disposition au bord du bassin, il se trouve dans le local matériel ou il peut être demandé à un MNS.

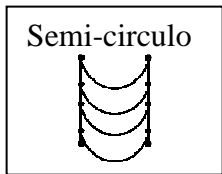
Le matériel permanent



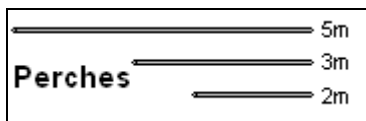
Le gros matériel d'aménagement



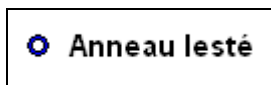


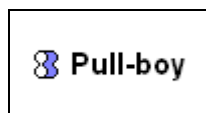
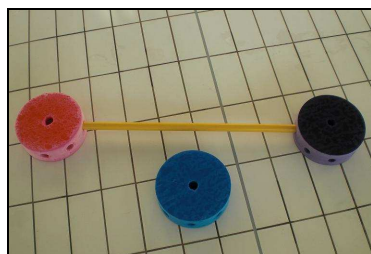
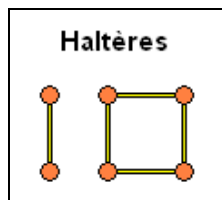
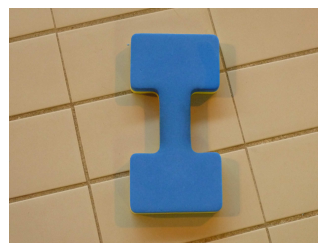


Le matériel d'accompagnement



Le petit matériel





Ce matériel est à la disposition *de tous les usagers scolaires* (adultes et enfants).

Il peut être *imposé par l'enseignant ou l'intervenant* ayant une intention pédagogique (ex. : une course de relais en CM avec un pull-boy « témoin » coincé entre les mollets).

Il peut également être *laissé au choix plus ou moins contraint ou guidé des élèves* dans le but de développer l'autonomie et la prise d'initiatives (ex. : l'enfant de CP choisit entre une planche, une frite, une grande haltère ou des petites haltères pour réaliser un parcours) selon le degré de confiance de chacun et en s'appuyant sur des moteurs de progrès tels que l'imitation, l'émulation, un contrat ou encore certaines contraintes (ex. : réaliser 4 fois le parcours avec au moins 2 objets différents).

3. Enseignement de la Natation Scolaire

3.1 Programmes & Socle commun

Ce que disent les programmes

(BO HS n°3 du 19 juin 2008)

<p align="center">Ecole Maternelle Petite section, moyenne section, grande section</p> <p align="center">Agir et s'exprimer avec son corps.</p>	<p align="center">Cycle des apprentissages fondamentaux CP, CE1</p> <p align="center">EPS : 1^{ère} initiation aux activités physiques, sportives et artistiques.</p>	<p align="center">Cycle des approfondissements CE2, CM1, CM2</p> <p align="center">EPS : pratique d'activités physiques, sportives et artistiques.</p>
<p>L'enfant découvre les possibilités de son corps ; il apprend à agir en toute sécurité tout en acceptant de prendre des risques mesurés, et à fournir des efforts tout en modulant son énergie. [...]</p> <p>Par la pratique d'activités physiques libres ou guidées dans des milieux variés, les enfants développent leurs capacités motrices dans des déplacements ([...] nager...).</p> <p>[...]</p> <p>Les enfants coordonnent des actions et les enchaînent. Ils adaptent leur conduite motrice en vue de l'efficacité et de la précision du geste. [...]</p> <p>Grâce aux diverses activités, les enfants acquièrent une image orientée de leur propre corps. Ils distinguent ce qui est : devant, derrière, au-dessus, au-dessous, puis à droite et à gauche, loin et près. Ils apprennent à suivre des parcours élaborés par l'enseignant ou proposés par eux ; ils verbalisent et représentent ces déplacements.</p> <p>Développer les capacités motrices : dans des milieux variés [...] se déplacer dans et sur l'eau, se déplacer dans des formes d'action inhabituelles.</p>	<p>Réaliser une performance : Natation : se déplacer sur une quinzaine de mètres.</p> <p>Adapter ses déplacements à différents types d'environnement : Activités aquatiques : s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.</p>	<p>Réaliser une performance mesurée : Natation : se déplacer sur une trentaine de mètres.</p> <p>Adapter ses déplacements à différents types d'environnements : Activités aquatiques et nautiques : plonger, s'immerger, se déplacer...</p>

Ce que dit le socle commun au regard de la natation

(décret du 11 juillet 2006)

<i>Capacités attendues à la fin de l'Ecole Maternelle</i>	1^{er} palier Compétences attendues à la fin du CE1	2^{ème} palier Compétences attendues à la fin du CM2
Il exprime ce qu'il ressent, nomme les activités et les objets manipulés ou utilisés, dit ce qu'il a envie de faire.	<u>Compétence 1 : maîtrise de la langue</u> L'élève est capable de : - s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié (notamment spécifique à la natation) ; - lire seul et comprendre une consigne simple.	<u>Compétence 1 : maîtrise de la langue</u> L'élève est capable de : -s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis - prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ;
L'enfant est capable de décrire ou représenter un parcours simple.	<u>Compétence 3 : culture scientifique</u> L'élève est capable de : - observer et décrire pour mener une investigation	<u>Compétence 3 : culture scientifique</u> L'élève est capable de : - exprimer et exploiter les résultats d'une mesure - pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner ... - lire, interpréter et construire quelques représentations simples : tableaux, graphiques ...
L'enfant est capable d'accepter les contraintes collectives.	<u>Compétence 6 : sociale et civique</u> L'élève est capable de : - respecter les autres et les règles de la vie collective -pratiquer un jeu en respectant les règles - participer à un échange verbal en respectant les règles de la communication.	<u>Compétence 6 : sociale et civique</u> L'élève est capable de : -respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons -respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives - prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue - coopérer avec un ou plusieurs camarades - savoir si une activité présente un danger vital.
L'enfant est capable de : - adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés -se repérer et se déplacer dans l'espace.	<u>Compétence 7 :</u> L'élève est capable de : - écouter pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité - échanger, questionner, justifier un point de vue -travailler en groupe, s'engager dans un projet - maîtriser quelques conduites motrices comme sauter -se représenter son environnement proche, se repérer, s'y déplacer de façon adaptée - appliquer les règles élémentaires d'hygiène.	<u>Compétence 7 :</u> L'élève est capable de : - respecter des consignes simples en autonomie - montrer une certaine persévérance - commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples - s'impliquer dans un projet individuel ou collectif - se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie - se déplacer en s'adaptant à l'environnement - réaliser une performance mesurée en natation

Ce qu'il y a à apprendre en natation

Au cycle des apprentissages fondamentaux

Les éléments retenus dans chacune des trois colonnes prennent en compte chacun des mots clés ou des thèmes d'étude suggérés dans les libellés des compétences des programmes BO n°3 du 19 juin 2008.

Natation : se déplacer sur une quinzaine de mètres.

Activités aquatiques : s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.

Capacités	Connaissances	Attitudes
Quitter les appuis plantaires ; Se laisser flotter avec puis sans objet ; Mettre la tête sous l'eau ; S'immerger totalement après un saut ; Réaliser une apnée ; Se déplacer à l'aide d'un objet flottant ; Se déplacer sous l'eau ; Se déplacer avec le visage dans l'eau ; Prendre des appuis sur l'eau ; Utiliser les jambes pour s'équilibrer ; Enchaîner quelques mouvements de bras pour se propulser.	Comprendre et utiliser le vocabulaire de la respiration (souffler, expirer, inspirer, apnée, bouche, nez...) ; Comprendre et utiliser le vocabulaire des actions (flotter, battre des jambes, pousser, sauter...) ; Comprendre et utiliser le vocabulaire du corps humain (jambes, tête, visage, bras, mains, ventre, dos...) ; Connaître les règles d'hygiène et de sécurité propres à l'espace aquatique ; Savoir que son corps flotte ; Connaître certains principes d'efficacité : L'équilibre est assuré par les jambes L'alignement de la tête favorise l'équilibre L'alignement de la tête facilite la propulsion L'immersion momentanée du visage (apnée) facilite l'alignement	Avoir confiance en la portance de l'eau ; Dédramatiser l'intrusion de l'eau dans les voies respiratoires, le contact de l'eau sur le visage et les yeux ; Etre respectueux des autres nageurs ou non nageurs ; Adopter une attitude attentive vis-à-vis de la sécurité de ses camarades ; Respecter les règles d'hygiène et de sécurité propres à l'espace aquatique ; Respecter les consignes d'exécution de l'activité.

Contributions aux acquisitions du socle commun (Palier 1) BO n°29 du 20 juillet 2006

Compétence 1 : s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié
lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simples

Compétence 3 : observer et décrire pour mener une investigation

Compétence 6 : respecter les autres et les règles de la vie collective

pratiquer un jeu (...) en respectant les règles

participer (...) à un échange verbal en respectant les règles de la communication

Compétence 7 : écouter pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité

échanger, questionner, justifier un point de vue

travailler en groupe, s'engager dans un projet

maîtriser quelques conduites motrices (...)

se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée

appliquer les règles élémentaires d'hygiène

Ce qu'il y a à apprendre en natation

Au cycle des approfondissements

Les éléments retenus dans chacune des trois colonnes prennent en compte chacun des mots clés ou des thèmes d'étude suggérés dans les libellés des compétences des programmes BO n°3 du 19 juin 2008.

Natation : se déplacer sur une trentaine de mètres.

Activités aquatiques et nautiques : plonger, s'immerger, se déplacer.

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Utiliser les jambes pour s'équilibrer ; Enchaîner quelques mouvements de bras pour se propulser. Sortir la tête le moins longtemps possible pour réaliser une inspiration brève ; Rechercher le trajet ample des bras, le plus proche possible de l'axe du corps ; Prendre des appuis sur l'eau en orientant les surfaces motrices perpendiculairement à l'axe du déplacement ; Prolonger l'expiration active et complète pour rendre l'inspiration passive et courte ; Synchroniser le rythme respiratoire au rythme de la propulsion.</p>	<p>Comprendre et utiliser le vocabulaire de la respiration (expiration forcée, inspiration passive, respiration réflexe ou contrôlée, apnée prolongée...) ; Comprendre et utiliser un vocabulaire précis (propulsion, équilibre, axe du corps, paddles, pull-boy, ample...) ; Connaître les règles d'hygiène et de sécurité propres à l'espace aquatique ; Connaître certains principes d'efficacité : Se profiler rend plus efficace la glissée et la coulée La dissociation de la tête du reste du corps permet de conserver l'équilibre L'équilibre du corps rend plus efficace la propulsion La mobilité de la tête rend plus efficace la respiration</p>	<p>Persévérer dans l'effort Etre critique et objectif dans son auto-évaluation en s'appuyant sur des critères concrets plutôt que sur des impressions. Etre respectueux des autres nageurs ou non nageurs ; Adopter une attitude attentive vis-à-vis de la sécurité de ses camarades ; Respecter les règles d'hygiène et de sécurité propres à l'espace aquatique ; Respecter les consignes d'exécution de l'activité.</p>

Contributions aux acquisitions du socle commun (Palier 2) BO n°29 du 20 juillet 2006

Compétence 1 : s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ;

lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ;

Compétence 3 : pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner ;

manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter ;

mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions ;

Compétence 6 : respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons ;

respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives ;

prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ;

coopérer avec un ou plusieurs camarades ;

Compétence 7 : respecter des consignes simples en autonomie ;

montrer une certaine persévérance dans toutes les activités ;

commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples ;

s'impliquer dans un projet individuel ou collectif ;

se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie ; (...)

se déplacer en s'adaptant à l'environnement ;

réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation ;

3.2 Qu'est-ce que « savoir nager » ?

Apprendre à nager, c'est s'organiser corporellement pour se déplacer en milieu liquide

et donc accepter une réorganisation de l'équilibre *(il faut se déplacer en position horizontale)*

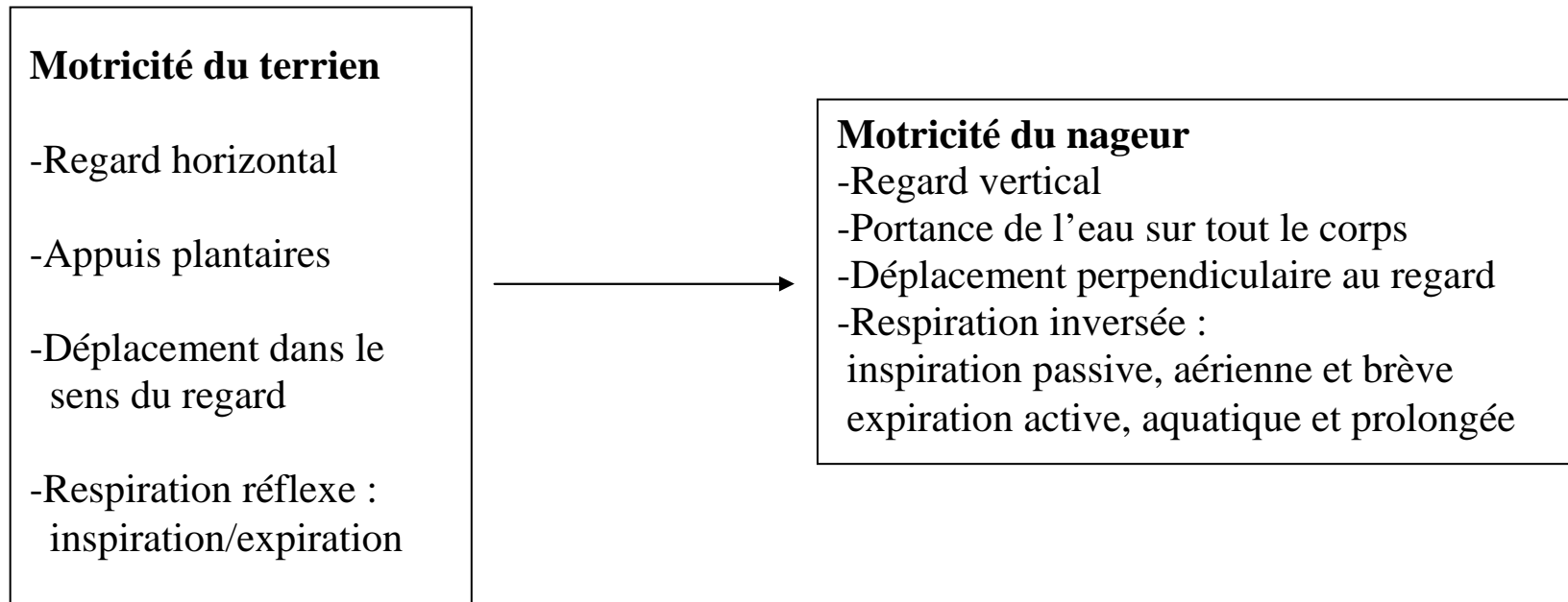
une réorganisation de la propulsion *(il faut utiliser la portance de l'eau et les appuis sont fuyants)*

une réorganisation de la respiration *(il faut sortir la tête de l'eau pour respirer)*

Il s'agit de gérer la contradiction « déplacement horizontal / regard vertical » pour passer

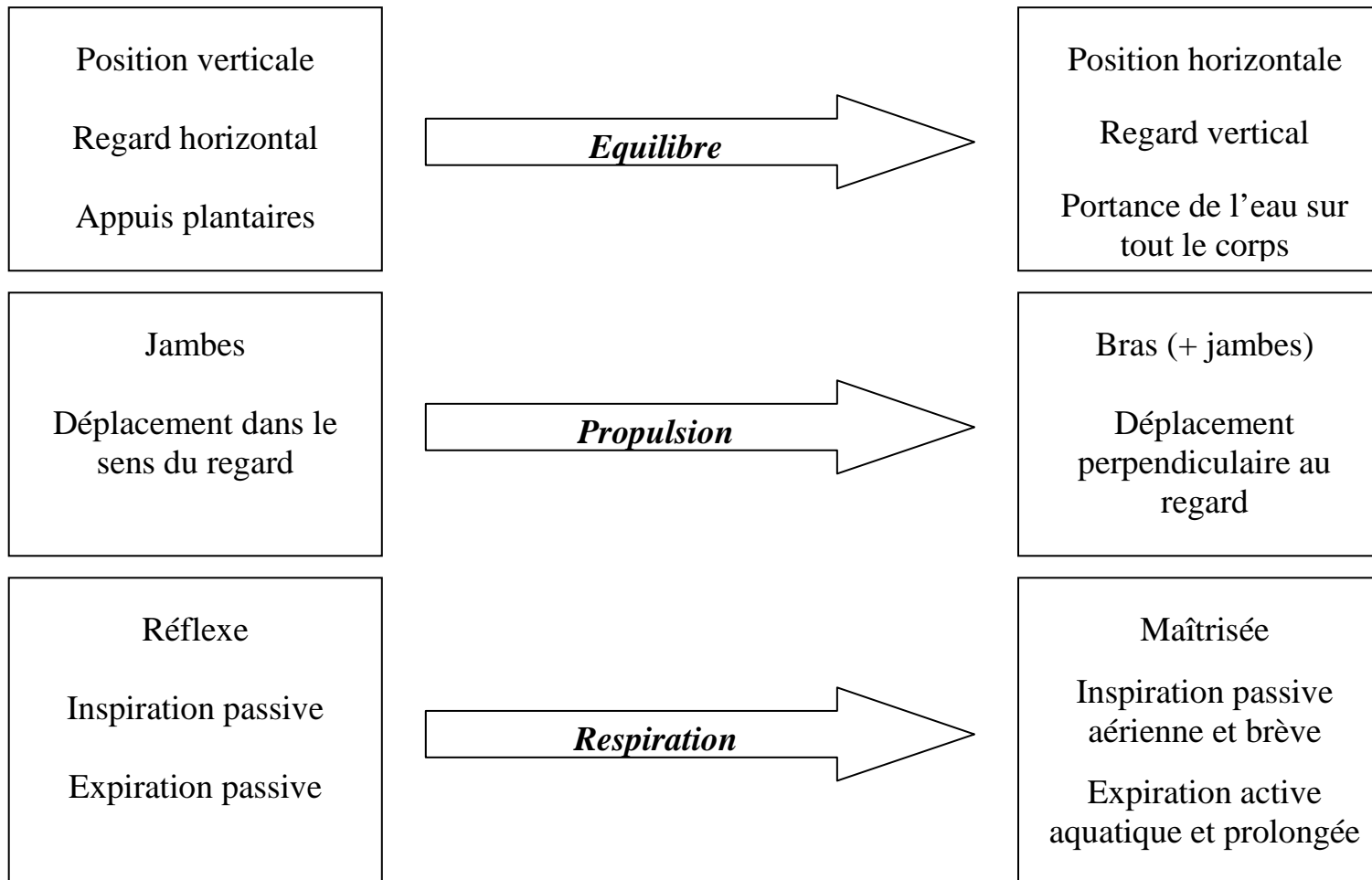
- d'un système de repères de terrien organisé par la verticalité du corps (le grand axe du corps est perpendiculaire à l'axe de déplacement)

- à un système de repères du nageur organisé par l'horizontalité du corps (le grand axe du corps et l'axe de déplacement se confondent)



Pour l'enfant, cette transformation n'est pas seulement un changement d'attitude, c'est une rupture avec son comportement antérieur.

Du terrien.....au nageur



L'évolution du système de représentation du terrien au système de représentation du nageur s'effectue par paliers adaptatifs.

PALIER ADAPTATIF A

- L'élève cherche des appuis pédestres (bord du bassin ou autre)
- Réaction tonique de tout le corps, le haut du corps est complètement hors de l'eau
- L'immersion est difficile ou refusée

L'élève est organisé par le maintien de son équilibre vertical.

PALIER ADAPTATIF B

- Immersion volontaire en apnée (prolongée, elle permet de se diriger)
- Déplacements avec appuis manuels (plus ou moins solides)
- Actions efficaces des jambes pour maintenir l'équilibre

**L'élève est organisé par le maintien de la tête hors de l'eau
ou nager sous l'eau quand il doit nager longtemps sans support.**

PALIER ADAPTATIF C

- Alignement des segments corporels et immersion de la tête pour « glisser » sur l'eau (coulée ventrale/redressement)
- Nage globale avec expiration contrôlée
- Quand le nageur inspire, il arrête de nager (se redresse)

L'élève est organisé par la recherche d'une moindre résistance à l'avancement.

PALIER ADAPTATIF D

- En nage globale, l'équilibre est peu perturbé par les inspirations

L'élève est organisé par la recherche de l'économie énergétique.

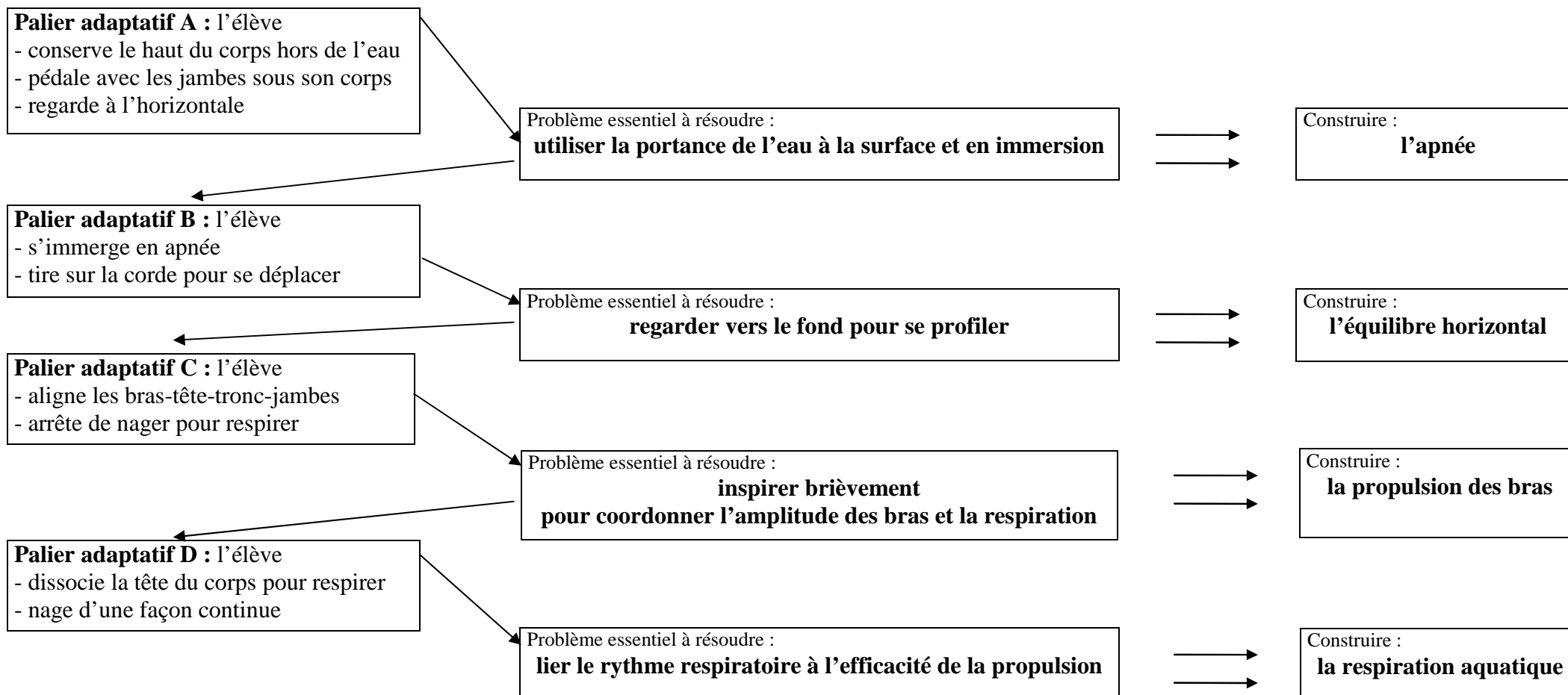
L'adaptation du débutant en natation

	Ce que fait l'élève (constats observables)	Ce qui organise l'élève (caractéristiques)	Ce qui résiste aux progrès de l'élève (obstacles)	Transformations attendues (objectifs d'apprentissage)	Contenus d'enseignement (conditions à intérioriser)
Palier adaptatif A <i>Rechercher l'apnée</i>	-conservation du haut du corps hors de l'eau -recherche des appuis pédestres -regard dans le sens du déplacement	-le maintien de la verticalité du corps -la peur d'être englouti	-les réflexes plantaires -la vision horizontale <i>OBSTACLE EMOTIONNEL</i>	-flotter pour se déplacer -s'immerger complètement -sauter dans l'eau -investir la profondeur	-se déplacer à l'aide des bras -s'équilibrer par l'action des jambes -retenir sa respiration -ouvrir les yeux dans l'eau
Palier adaptatif B <i>Construire l'équilibre horizontal</i>	-immersion volontaire en apnée -déplacement avec appuis manuels -action efficace des jambes pour maintenir l'équilibre	-le maintien la tête hors de l'eau -l'agitation des bras -pour nager longtemps sans support, l'élève nage sous l'eau	-la conservation du regard horizontal dans la recherche de l'équilibre -la représentation qui associe fréquence des mouvements de bras et efficacité de la propulsion <i>OBSTACLE MOTEUR</i>	-conserver la tête dans le prolongement du corps -expirer longuement -utiliser la portance de l'eau	-réaliser une coulée ventrale, une coulée dorsale -enchaîner quelques mouvements de bras et se redresser pour inspirer
Palier adaptatif C <i>Construire le déplacement</i>	-alignement des segments corporels et immersion de la tête pour glisser sur l'eau -arrêt de la nage pour respirer en redressant le haut du corps	-la recherche de la moindre résistance à l'avancement -la recherche de l'équilibre par l'information visuelle	-la persistance du rôle du regard -la perturbation de l'équilibre pour respirer <i>OBSTACLE PERCEPTIF</i>	-construire le couplage se profiler/se propulser -coordonner amplitude des bras et respiration -développer les informations proprioceptives	-sortir la tête le moins longtemps possible pour une inspiration brève -rechercher le trajet ample des bras, proche de l'axe du corps
Palier adaptatif D <i>Nager en s'économisant</i>	-continuité de la nage -équilibre peu perturbé par l'inspiration -dissociation de la tête du reste du corps	-équilibre général du corps à l'horizontale -tangage autour de l'axe longitudinal du corps	-respiration inversée non systématique -orientation incontrôlée des surfaces motrices <i>OBSTACLE ENERGETIQUE</i>	-créer des points d'appui sur l'eau -lier le rythme respiratoire à la propulsion	-orienter les surfaces motrices perpendiculairement à l'axe de déplacement -différencier l'inspiration passive courte de l'expiration active, longue et complète

3.3 Quelques exemples d'apprentissage

Un exemple d'apprentissage pour l'aménagement de la ligne « échelle/cylindreau »

- Action : réaliser le parcours en se déplaçant en surface et en immersion
- But de la tâche : entrer dans l'eau et rejoindre l'autre bord en utilisant le matériel installé



Exemples de capacités à acquérir

	En immersion	En équilibre/flottaison	En déplacement
Construire l'apnée	Descendre à l'échelle verticale, barreau après barreau, en regardant ses mains <ul style="list-style-type: none"> - en descente : ne pas actionner les jambes en montée : utiliser bras et jambes	S'aider du matériel pour sentir que l'eau porte le corps, à condition de se relâcher <ul style="list-style-type: none"> - sur le ventre : mettre les jambes en arrière sur le dos : les mettre en avant.	Se déplacer à l'échelle horizontale <ul style="list-style-type: none"> - sans utiliser les jambes - en mettant le visage dans l'eau réaliser l'exercice rapidement

	En immersion	En équilibre/flottaison	En déplacement
Construire l'équilibre horizontal	S'immerger en regardant le fond de la piscine <p style="text-align: center;">+</p> Pousser contre le mur avec les jambes pour atteindre l'échelle avec les mains <ul style="list-style-type: none"> - visage dans l'eau 	Placer la tête dans le prolongement du corps en relâchant la nuque <p style="text-align: center;">+</p> Pousser contre le mur avec les jambes pour glisser le plus loin possible <ul style="list-style-type: none"> - glisser sans faire de mouvements 	Passer d'une échelle à l'autre, d'un cylindeau à l'autre, sous l'eau <p style="text-align: center;">+</p> Pousser contre le mur avec les jambes pour atteindre le cylindeau <ul style="list-style-type: none"> - avancer en utilisant uniquement les bras

	En immersion	En équilibre/flottaison	En déplacement
Construire la propulsion des bras (idem sur le dos)	Dans le couloir de retour, nager sur le ventre en immergeant les voies respiratoires le plus souvent possible <ul style="list-style-type: none"> - maintenir la tête dans l'axe du corps - orienter le regard vers le fond <p style="text-align: center;">+</p> Nager sur le ventre en inspirant latéralement et brièvement le moins souvent possible <ul style="list-style-type: none"> - conserver l'alignement tête/bras/tronc - entretenir au maximum la continuité du mouvement des bras 	Pousser contre le mur avec les jambes pour passer dans le cylindeau <ul style="list-style-type: none"> - se profiler sans toucher le cylindeau - conserver les bras dans le prolongement du corps <p style="text-align: center;">+</p> Nager sur le ventre et rechercher un temps de glisse en réalisant le moins de coups de bras possible <ul style="list-style-type: none"> - prendre appui sur l'eau avec le bras et tout le côté du corps - réaliser lentement les mouvements des bras 	Nager en surface, visage dans l'eau, en inspirant à l'endroit de l'échelle immergée <p style="text-align: center;">+</p> Nager sur le ventre et rechercher l'amplitude du trajet moteur des bras <ul style="list-style-type: none"> - entrer la main dans l'eau loin devant - sortir la main de l'eau, loin derrière, le long de la cuisse

	En immersion	En équilibre/flottaison	En déplacement
Construire la respiration aquatique, donc inversée à celle du terrien (enchaînement aller/retour)	...s'immerger en se profilant et traverser les cylindeaux sans utiliser les jambes... <p style="text-align: center;">+</p> ...respirer tous les 3 coups de bras <ul style="list-style-type: none"> - en recherchant la continuité de l'expiration - en inspirant rapidement en fin de trajet moteur 	Pousser contre le mur et réaliser une coulée ventrale jusqu'à la 2 ^{ème} échelle... <p style="text-align: center;">+</p> ...prendre appui contre le mur et réaliser une coulée ventrale, corps gainé et profilé...	...nager en surface le regard orienté vers le fond et réaliser une expiration longue et continue... <p style="text-align: center;">+</p> ...nager sur le ventre en recherchant l'amplitude du trajet moteur le plus près possible de l'axe du corps...

Ligne Duo : couloir 1 : avec le toboggan sans la cage.

Fonda- mentaux	Immersion	Flottaison	Déplacements
Niveaux			
A	<ul style="list-style-type: none"> • Descendre l'escalier debout. • Descendre l'escalier accroupi. • Descendre l'escalier assis. • Passer la tête sous le tapis en se tenant au bord. • Ramasser un objet lesté à 60 cm de profondeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre la ligne d'eau. • S'allonger sur l'eau en tenant le bord du bassin. • Faire la même chose en tenant le bord du tapis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller de l'escalier au tapis. • Faire la même chose en se déplaçant le plus vite possible. • Partir du bord et aller jusqu'au tapis dans la largeur avec puis sans matériel.
B	<ul style="list-style-type: none"> • Sauter dans l'eau à partir du bord, se mouiller le visage. • Monter sur le tapis en passant par un trou. • Entrer par le toboggan et se laisser glisser jusqu'au fond puis remonter. • Passer sous la ligne d'eau en la tenant des mains, puis sans la tenir. • Ramasser le plus d'objets lestés possible au milieu du bassin. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avancer avec 2 frites sous les bras, chercher son équilibre. • Echanger les deux frites de place. • Suivre le tapis en restant allongé et lâcher une main, puis les deux le plus longtemps possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partir du bord et aller jusqu'au tapis dans le sens de la longueur du bassin (avec ou sans matériel). • Rejoindre ensuite la ligne d'eau. • Revenir en longeant le bord et en essayant de le toucher le moins de fois possible.
C e D	<ul style="list-style-type: none"> • Entrer dans l'eau par le toboggan sur le ventre et nager le plus longtemps possible sous l'eau. • Passer sous le tapis dans le sens de la longueur et sortir la tête pour respirer à chaque trou. • Ramasser le plus d'objets lestés possible à l'endroit le plus profond du bassin. • Faire la même chose en un temps limité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partir du bord en une poussée aller le plus loin possible vers le tapis. • Faire la même chose entre le tapis et la ligne d'eau, puis jusqu'au bord. • Essayer de rester le plus longtemps possible en étoile, plusieurs élèves en même temps, puis allongés sur le dos. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nager le long du mur sans le toucher, en passant sous la ligne d'eau sur le ventre. • Nager le long du mur sans le toucher jusqu'à la ligne d'eau sur le dos, puis revenir. • Partir du toboggan nager sur le ventre jusqu'au tapis puis sur le dos jusqu'à la ligne d'eau.

Ligne Duo : couloir 2 : avec la cage, sans le toboggan.

Fonda- mentaux Niveaux	Immersion	Flottaison	Déplacements
A	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre son visage dans l'eau. • Mettre sa tête sous l'eau. • Passer une main sous le premier barreau de la cage. • Passer les deux mains sous le premier barreau. • Descendre les pieds sur le barreau le plus bas possible de la cage. • Passer la tête sous le premier barreau de la cage. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'allonger sur l'eau en tenant le bord de la cage. • Faire la même chose en tenant le bord du tapis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller de l'escalier à la cage avec du matériel, puis sans matériel. • Faire la même chose en se déplaçant le plus vite possible. • Partir du bord et aller jusqu'à la cage ou au tapis dans la largeur avec puis sans matériel.
B	<ul style="list-style-type: none"> • Passer une main puis deux sous les barreaux de la cage en allant le plus profond possible. • Mettre ses mains sur un barreau et ensuite descendre pour que sa tête soit en face de ses mains, le plus bas possible. • Descendre le long de la cage le plus profondément possible. • Travailler avec le tapis (comme expliqué pour le couloir 1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre le tapis en restant allongé et lâcher une main, puis les deux le plus longtemps possible. • Faire le tour de la cage en restant allongé sur le ventre, le visage dans l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partir du bord et aller jusqu'à la cage ou au tapis dans le sens de la longueur (avec ou sans matériel). • Faire le tour de la cage, en s'y tenant le moins de fois possible. • Nager de la cage au tapis en passant sous la ligne d'eau. • Revenir en longeant le bord et en essayant de le toucher le moins de fois possible.
C et D	<ul style="list-style-type: none"> • Descendre grâce aux barreaux de la cage jusqu'au fond. • Faire la même chose en s'asseyant au fond, puis en se couchant. • Aller chercher des objets immergés au milieu de la cage et les rapporter. • Faire la même chose par équipes. • Travailler avec le tapis (cf : couloir 1). 	<ul style="list-style-type: none"> • Partir du bord en une poussée aller le plus loin possible vers la cage. • Même chose entre la cage et la ligne d'eau, puis jusqu'au tapis et au bord. • Se tenir par les mains en cercle à plusieurs en faisant l'étoile de mer dorsale. • Faire la même chose en position ventrale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nager le long du mur sans le toucher, en passant sous la ligne d'eau sur le ventre. • Nager le long du mur sans le toucher jusqu'à la ligne d'eau sur le dos, puis revenir. • Créer un parcours entre les barreaux de la cage et les autres élèves doivent l'imiter.

Lignes « pont de singe ».

Fonda- mentaux	Immersion	Flottaison	Déplacements
Niveaux			
A	<ul style="list-style-type: none"> • Descendre par l'échelle. • Mettre la tête sous l'eau. • Passer la tête sous un des plots de mousse. • Passer sous la corde au bout pour revenir dans la zone sans matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'allonger sur l'eau. • S'allonger et avancer sur le ventre jusqu'au premier plot de mousse. • Faire l'étoile de mer en se tenant sur les 2 cordes. • Faire l'étoile de mer avec du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avancer en se tenant à deux mains aux deux cordes bras tendus à l'aller, revenir par l'extérieur du bassin. • Faire la même chose avec les cordes sous les bras. • Avancer sur les cordes en se tenant des deux mains, revenir avec une frite dans la partie sans matériel sur le ventre.
B	<ul style="list-style-type: none"> • Partir du bord, avancer en se tenant aux cordes le visage dans l'eau. • Faire la même chose en allant le plus loin possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'allonger sur l'eau en tenant le bord. • S'allonger et avancer sur le ventre jusqu'au deuxième plot de mousse. • Au retour, s'allonger perpendiculaire à un plot de mousse, les mains posées dessus. • Faire l'étoile de mer sans matériel dans la zone vide. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la même chose avec retour sur le dos. • Passer entre les deux cordes en allant chercher le plus loin possible la corde avec ses mains. • Faire la même chose le plus vite possible. • Faire la même chose en lâchant la corde dès qu'on passe au dessus des plots de mousse.
C et D	<ul style="list-style-type: none"> • Passer sous les deux cordes dans le sens de la largeur. • Enchaîner plusieurs aller- retours sous les cordes en avançant d'un plot de mousse à l'autre. • Faire la même chose en un temps limité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'étoile de mer dorsale dans la zone vide. • S'allonger sur le ventre et aller le plus loin possible dans cette position, visage dans l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avancer en ne se tenant qu'à une corde, jambes serrées. • S'accrocher le moins de fois possible aux cordes. • Passer entre les cordes, sans se tenir, et toucher les plots de mousse. • Faire la même chose en déplaçant un objet d'un bord à l'autre. • Nager entre les lignes sans les toucher. • Nager en vrille entre les deux cordes. • Traverser le pont de singe sur le dos.

Ligne Trio :

Fonda- mentaux Niveaux	Immersion	Flottaison	Déplacements
A	<ul style="list-style-type: none">• Descendre 1 ou 2 barreaux de l'échelle.• Descendre le plus bas possible le long du tapis en gardant les mains sur le tapis.• Mettre les pieds dans le cylindeau.	<ul style="list-style-type: none">• Suivre la ligne d'eau.	<ul style="list-style-type: none">• Faire le tour du tapis.• Se déplacer le plus vite possible ou attraper la corde de loin en loin.
B	<ul style="list-style-type: none">• Descendre le plus de barreaux possible.• Passer la tête sous le tapis.• Passer sous le tapis en largeur.• Toucher l'intérieur du cylindeau avec la main.• Attraper la perche tendue par l'adulte en face du cylindeau pour passer à travers.	<ul style="list-style-type: none">• Avancer avec 2 frites sous les bras, chercher son équilibre.• Faire la même chose à deux et échanger les frites.• Faire la même chose seul mais passer d'une frite à une planche.	<ul style="list-style-type: none">• Faire le tour du parcours avec une frite.• Rejoindre le tapis avec sa frite.• Revenir sur la partie libre ; sur le ventre, sur le dos.
C et D	<ul style="list-style-type: none">• Descendre l'échelle et aller au fond, se laisser remonter.• Entrer en plongeant.• Passer sous le tapis dans le sens de la longueur.• Passer dans le cylindeau en se tenant au bord.• Même chose sans se tenir au bord.• Nager entre les éléments sous l'eau.• Faire une apnée la plus longue possible sur le parcours.• Aller chercher des anneaux lestés.	<ul style="list-style-type: none">• S'équilibrer avec un pull-boy.• S'équilibrer sur une frite.• Pousser avec ses pieds une seule fois et se laisser glisser le plus loin possible sur le ventre.• Faire la même chose sur le dos.	<ul style="list-style-type: none">• Nager, avec une planche, en inspirant rapidement et en expirant lentement et en battant des jambes sur le ventre.• Faire la même chose sur le dos.• Revenir sur la zone sans élément sur le ventre, sur le dos.

Ligne Moduleau circulo :

Fonda- mentaux Niveaux	Immersion	Flottaison	Déplacements
A	<ul style="list-style-type: none"> • Descendre 1 ou 2 barreaux du moduleau. • Descendre le plus bas possible en gardant les mains sur les cordes du moduleau puis du circulo. • Mettre les pieds sur la barre du moduleau. • Se laisser descendre pour toucher le semi-circulo avec le pied, le plus bas possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'allonger sur le ventre en tenant les cordes du semi-circulo puis du moduleau avec les deux mains, un adulte peut aider. • Faire la même chose sans aide. 	<ul style="list-style-type: none"> • Marcher sur le semi-circulo en se tenant, puis sans se tenir. • Faire la même chose avec le moduleau. • Aller d'un bout à l'autre du semi-circulo les bras écartés. • Faire la même chose avec le moduleau. • Aller du bord à un des éléments avec 1 ou 2 frites.
B	<ul style="list-style-type: none"> • Descendre le plus de barreaux possible sur le moduleau. • Passer la tête sous les barreaux du moduleau, le plus profondément possible. • S'allonger sur le ventre et se tenir aux cordes du moduleau ou du semi circulo, le visage dans l'eau le plus longtemps possible. • Marcher dans le semi circulo, tête immergée. • Marcher sur la poutre du moduleau et mettre le plus de fois possible la tête sous l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la même chose avec une main. • S'allonger sur le ventre et rester le plus longtemps possible sans se tenir avec flotteur. • Faire la même chose sans flotteur. • Faire la même chose sur le dos. 	<ul style="list-style-type: none"> • Même chose avec une planche. • Nager d'un bout à l'autre du semi-circulo sans aide (laisser la frite ou la planche au début et revenir la chercher en passant à l'extérieur de l'élément). • Faire la même chose avec le moduleau. • Choisir un élément de flottaison, inventer un parcours avec des points précis obligatoires, les autres élèves doivent le refaire.
C et D	<ul style="list-style-type: none"> • Descendre l'échelle du moduleau et aller au fond, se laisser remonter. • Faire la même chose en remontant par l'autre échelle du moduleau. • Entrer en plongeant, nager jusqu'au semi-circulo. • Passer dans le semi-circulo en se tenant au fond des anneaux. • Faire la même chose sans se tenir aux anneaux. • Nager entre les anneaux du semi-circulo sous l'eau. • Faire la même chose entre les barreaux du moduleau. • Faire une apnée la plus longue possible sur le parcours. • Aller chercher des anneaux lestés. • Créer un parcours, le refaire, faire celui proposé par les autres élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se maintenir sur place pendant 10 secondes sans nager. • S'allonger sur le ventre et maintenir cette position en avançant. • Faire la même chose sur le dos. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avancer sous l'eau d'un bout à l'autre du semi-circulo en se tenant puis sans se tenir. • Se déplacer entre les barreaux. • Faire la même chose sur le moduleau. • Inventer un parcours avec des points précis obligatoires, les autres élèves doivent le refaire. (Sans aide, ni flotteur).

Ligne tapis-cerceaux :

Fonda- mentaux	Immersion	Flottaison	Déplacements
Niveaux			
A	<ul style="list-style-type: none"> • Passer la tête sous le tapis. • Passer sous le coin du tapis • Passer sous un plus grand morceau du tapis. • Descendre le long de l'axe jusqu'au cerceau. • Passer sa tête dans un cerceau. • Passer tout son corps dans le cerceau. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'accrocher au bord, s'allonger en entier sur l'eau, sur le ventre, le visage dans l'eau. • Même chose en posant ses mains sur le tapis. • Même chose en tenant le cadre des cerceaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partir du bord, aller sur le premier tapis, en faire le tour puis longer la ligne d'eau, le cadre qui tient les cerceaux, puis le deuxième tapis, et suivre la ligne d'eau jusqu'à l'autre bord. • Partir avec une frite, choisir un parcours et passer dans un des cerceaux en lâchant la frite d'une main et en la reprenant ensuite.
B	<ul style="list-style-type: none"> • Passer dans chacun des 5 cerceaux tour à tour. • Passer sous le tapis dans le sens de la longueur. • Passer dans un puis plusieurs cerceaux en nageant, sans toucher le cerceau. • Passer dans le cerceau de son choix en commençant par les pieds. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'accrocher au bord, s'allonger en entier sur le dos, puis en tenant le tapis, puis le cadre. • Suivre le tapis en restant allongé et lâcher une main puis l'autre, puis les deux le plus longtemps possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir un parcours et le faire avec une frite sur le dos. • Choisir un parcours et le faire sans frite sur le ventre, les bras aux oreilles. • Prendre un objet (plus ou moins volumineux) à un bord et l'emmenner à l'autre en passant par différents éléments.
C et D	<ul style="list-style-type: none"> • Passer dans un cerceau en prenant de l'élan (en flèche), sur le dos. • Descendre dans le cerceau le plus bas et essayer de passer dans un autre sans remonter respirer. • Aller dans le cerceau de son choix en plongeant en canard. • Faire un parcours de son choix dans cette ligne sous l'eau en apnée. Un élève commence le groupe le suit, on échange le meneur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partir du bord en une poussée aller le plus loin possible vers le tapis. • Même chose entre le tapis et un cerceau, puis entre le cerceau et l'autre tapis, puis vers le bord. • Faire l'étoile de mer dorsale. • En une poussée aller le plus loin possible sur le dos. 	<ul style="list-style-type: none"> • Slalomer entre les cerceaux. • Faire un parcours en passant entre les cerceaux, sur ou sous le tapis avec l'apnée la plus longue possible. Les autres doivent essayer les parcours trouvés. • Même chose le plus vite possible. • Même chose en nageant sur le dos. • Plonger du bord et nager le plus longtemps possible sans remonter à la surface.

3.4 Organisation pédagogique

Chaque jour, 2 ou 3 classes utilisent le même créneau horaire.

Chaque classe est encadrée sur le bord des bassins :

- en élémentaire par un enseignant et un MNS
- en maternelle par un enseignant, un MNS, et un bénévole.

Ainsi deux groupes sont constitués, le bénévole étant aux côtés de l'enseignant dans le cas d'une classe maternelle.

Chaque groupe occupe un des espaces aménagés dans les deux bassins intérieurs, 2 espaces (E1 et E2) dans le bassin d'apprentissage et cinq espaces (E3, E4, E5, E6, E7) dans le bassin sportif.

Le changement d'espace de travail s'effectue à chaque séance de E1 vers E7. Ainsi la préparation des interventions pédagogiques face aux élèves sera adaptée à l'espace de travail prévu. Les espaces non occupés provisoirement peuvent être utilisés pour s'adapter à des besoins momentanés des élèves, ce qui favorise une certaine souplesse d'organisation.

Classe A		Classe B		Classe C	
Environ 25 élèves		Environ 25 élèves		Environ 25 élèves	
≈ 12 élèves	≈ 12 élèves	≈ 12 élèves	≈ 12 élèves	≈ 12 élèves	≈ 12 élèves
Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6
Enseignant A (+ Parent)	MNS dédié à l'enseignement	Enseignant A (+ Parent)	MNS dédié à l'enseignement	Enseignant A (+ Parent)	MNS dédié à l'enseignement
2 ^{ème} séance : E1	2 ^{ème} séance : E2	2 ^{ème} séance : E3	2 ^{ème} séance : E4	2 ^{ème} séance : E5	2 ^{ème} séance : E6
3 ^{ème} séance : E2	3 ^{ème} séance : E3	3 ^{ème} séance : E4	3 ^{ème} séance : E5	3 ^{ème} séance : E6	3 ^{ème} séance : E7
4 ^{ème} séance : E3	4 ^{ème} séance : E4	4 ^{ème} séance : E5	4 ^{ème} séance : E6	4 ^{ème} séance : E7	4 ^{ème} séance : E1
5 ^{ème} séance : E4	5 ^{ème} séance : E5	5 ^{ème} séance : E6	5 ^{ème} séance : E7	5 ^{ème} séance : E1	5 ^{ème} séance : E2
6 ^{ème} séance : E5	6 ^{ème} séance : E6	6 ^{ème} séance : E7	6 ^{ème} séance : E1	6 ^{ème} séance : E2	6 ^{ème} séance : E3

Les espaces E1 et E2 seront réservés prioritairement aux débutants des niveaux de classes GS-CP pour les premières séances.

Les enseignants et les MNS se consulteront à la fin de la première séance pour se mettre d'accord sur la répartition des espaces de travail lors de la séance suivante.

Nota Bene : les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) se consacrent uniquement à l'accompagnement des enfants en situation de handicap. Sous l'unique condition de savoir nager, ils peuvent accompagner dans l'eau l'enfant dont ils ont la charge sans exercer sur les autres élèves la moindre influence pédagogique. Ils ne peuvent en aucun cas être comptabilisés dans le taux d'encadrement du groupe.

3.5 Déroutement et démarche d'une unité d'apprentissage

1^{ère} étape : en classe

Repérer et regrouper les plus « débrouillards ».

Repérer et regrouper les « moins à l'aise ».

Cette pré-répartition s'appuie sur la connaissance du niveau des élèves s'ils ont déjà fréquenté la piscine (évaluations des années précédentes), ou sur une enquête succincte auprès des enfants et des parents s'il s'agit de leur première année de pratique (Qui va à la piscine régulièrement ? Qui sait sauter du bord ? Qui met la tête sous l'eau ? etc.).

Les discussions en classe sont aussi des occasions de repérer les appréhensions, de désamorcer certaines craintes et de dédramatiser certains événements perçus par les élèves de manière plus ou moins traumatisante (ex. : boire « la tasse »). A contrario, elles permettent aussi de valoriser les réussites, d'échanger ses expériences (ex. : j'ai ouvert les yeux sous l'eau) et les satisfactions que l'on en a tirées.

2^{ème} étape : la première séance à la piscine : s'approprier les espaces et le milieu.

Cette 1^{ère} séance doit permettre d'affiner la composition des groupes et de faire en sorte que chaque élève soit observé par un MNS.

Voir la grille de suivi (3.12)

3^{ème} étape : séances sur l'aménagement 1 : apprendre pour progresser et changer de palier adaptatif

De la séance 2 à la séance 6 :

A chaque séance de 40 minutes, chaque groupe occupe un espace distinct.

En cinq séances, chaque groupe a ainsi occupé 5 espaces.

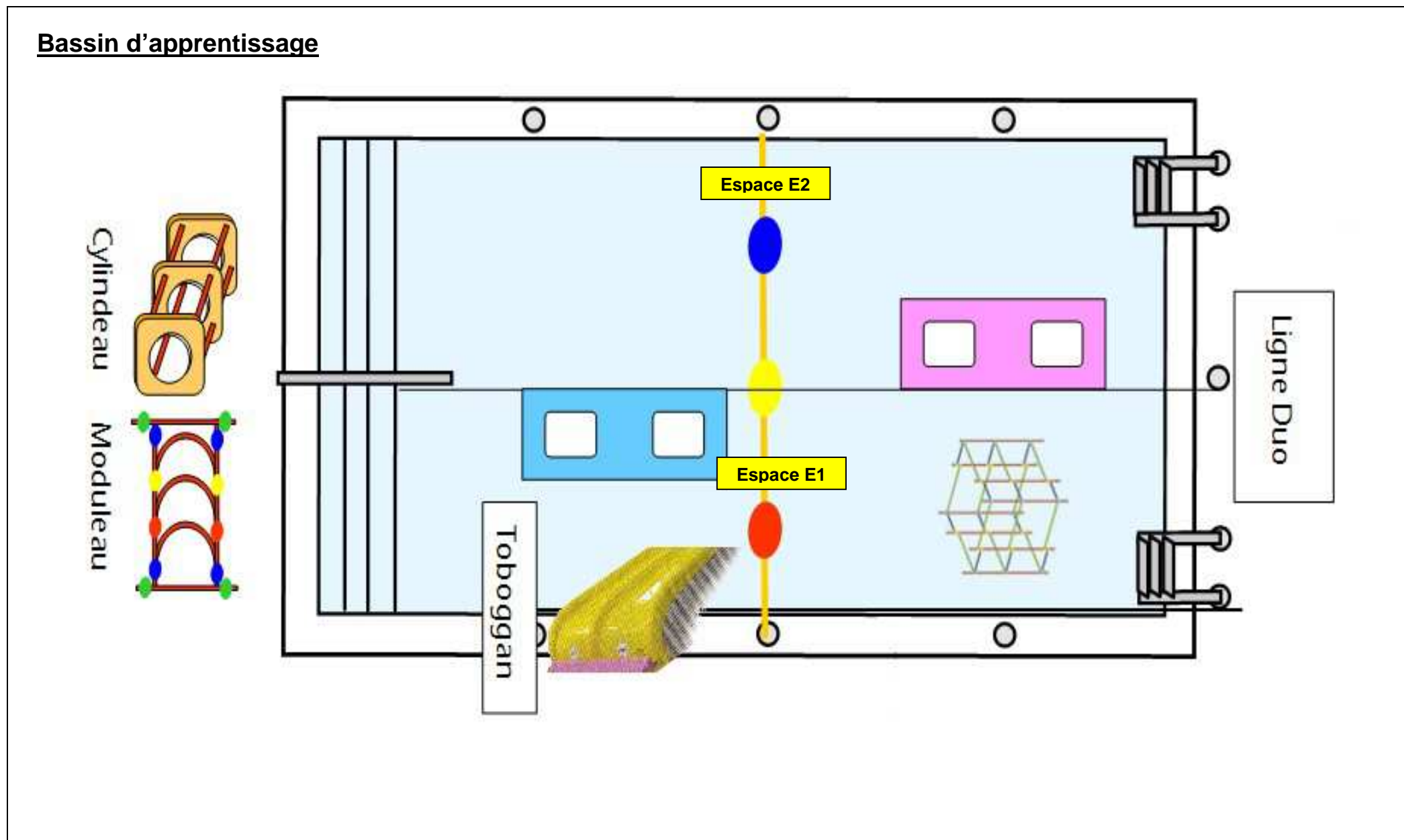
4^{ème} étape : séances sur l'aménagement 2 et évaluation : apprendre pour s'entraîner et faire valider son niveau.

De la séance 7 à la séance 10 :

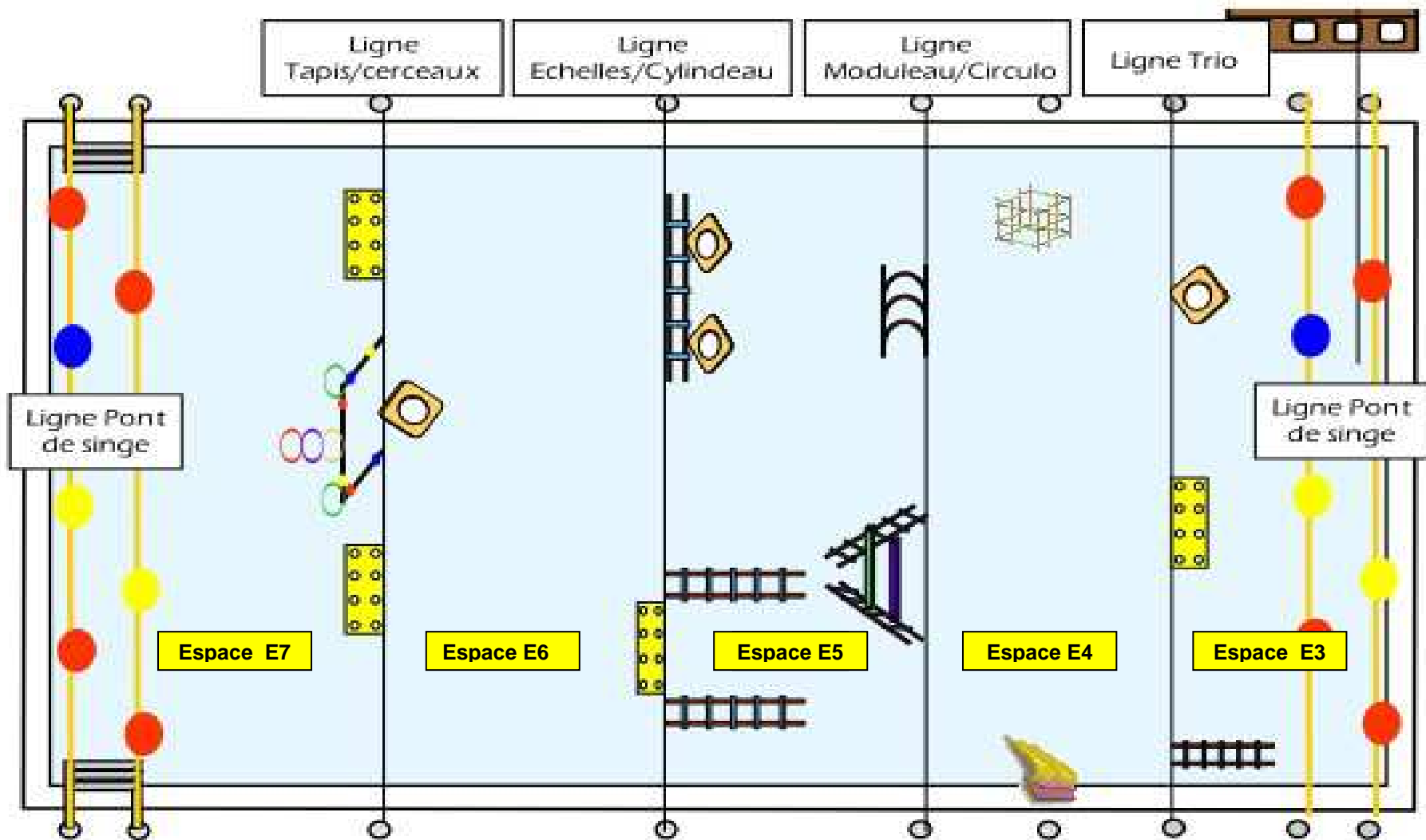
Le nouvel aménagement permet de faire évoluer sa pratique et de s'exercer aux différentes tâches sur le parcours d'évaluation des 1^{er} et 2^{ème} paliers mis en place dès la 7^{ème} séance.

3.6 Les aménagements de bassin

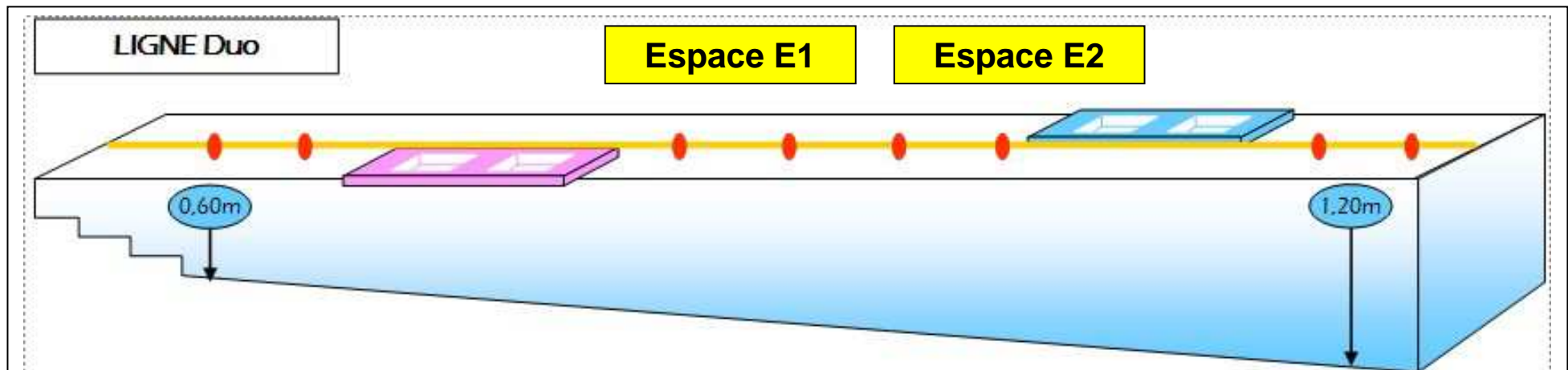
Aménagement 1 : de la séance 2 à la séance 6 (5 séances) :



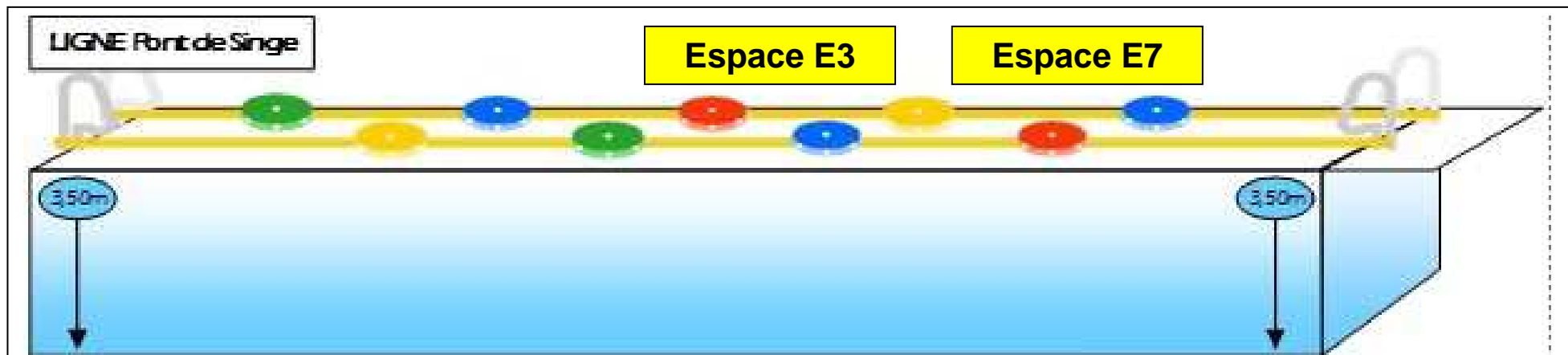
Bassin sportif



La configuration des lignes d'eau



Cette ligne est composée de deux « tapis à trous » en mousse épaisse. Chaque tapis dispose de deux grands trous.

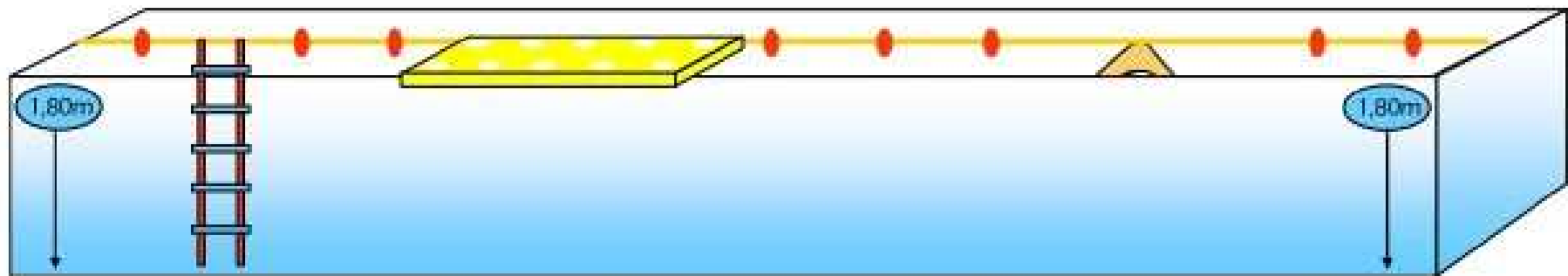


Le « pont de singe » est composé de tuyaux plastiques 3 couches assemblés à des disques de flottaison (environ 5 par côté)

LIGNE Trio

Espace E3

Espace E4

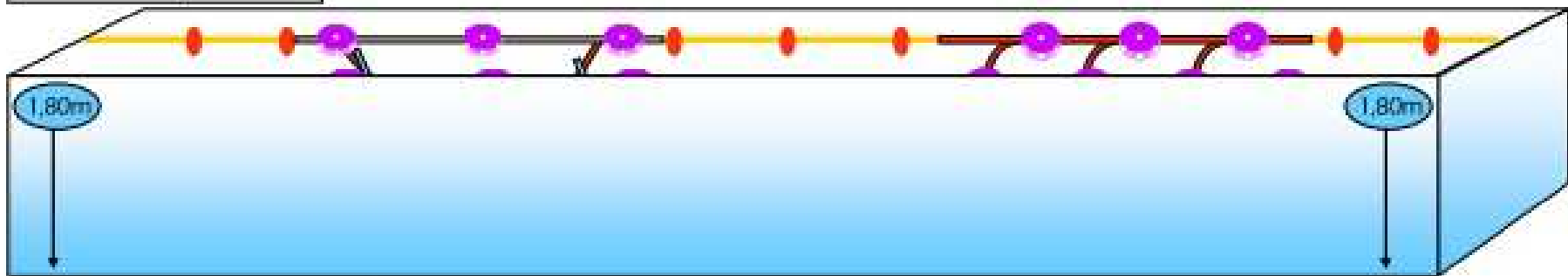


La « trio » est composée d'une « échelle » de 1,50m, d'un tapis épais et d'un « cylindeau ».

LIGNE
Moduleau / Circulo

Espace E4

Espace E5

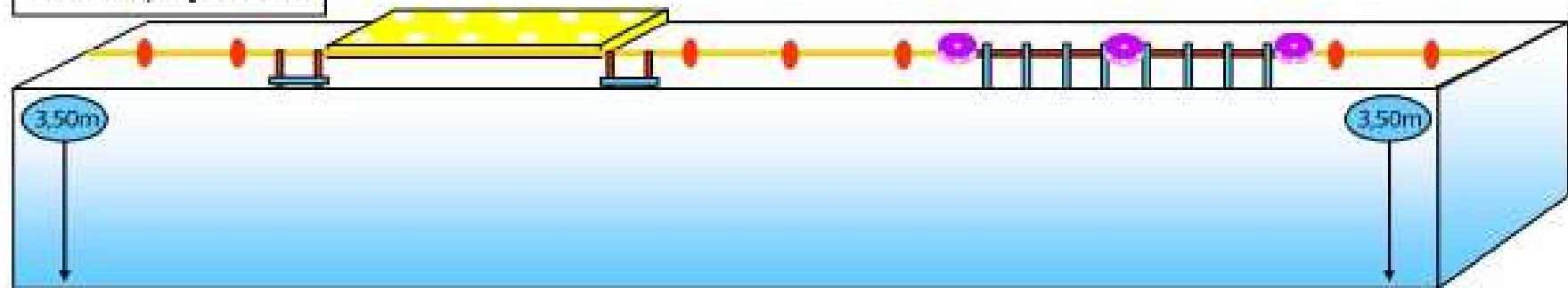


Cette ligne est composée, comme son nom l'indique, d'un « moduleau » : assemblage de 2 échelles descendantes et montantes, d'une passerelle fixée à 0,80cm, puis d'un « semi-circulo » : assemblage de 3 demi-cercles à 2 perches.

LIGNE
Echelles / Cylindeau

Espace E5

Espace E6

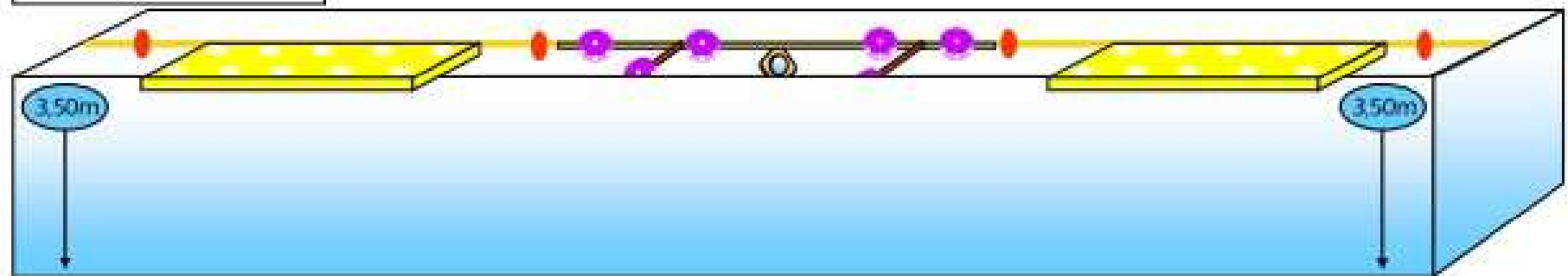


Cette ligne est composée de **trois échelles de 2m**, d'un **tapis épais** et de **2 cylindeaux**.

LIGNE
Tapis / Cerceaux

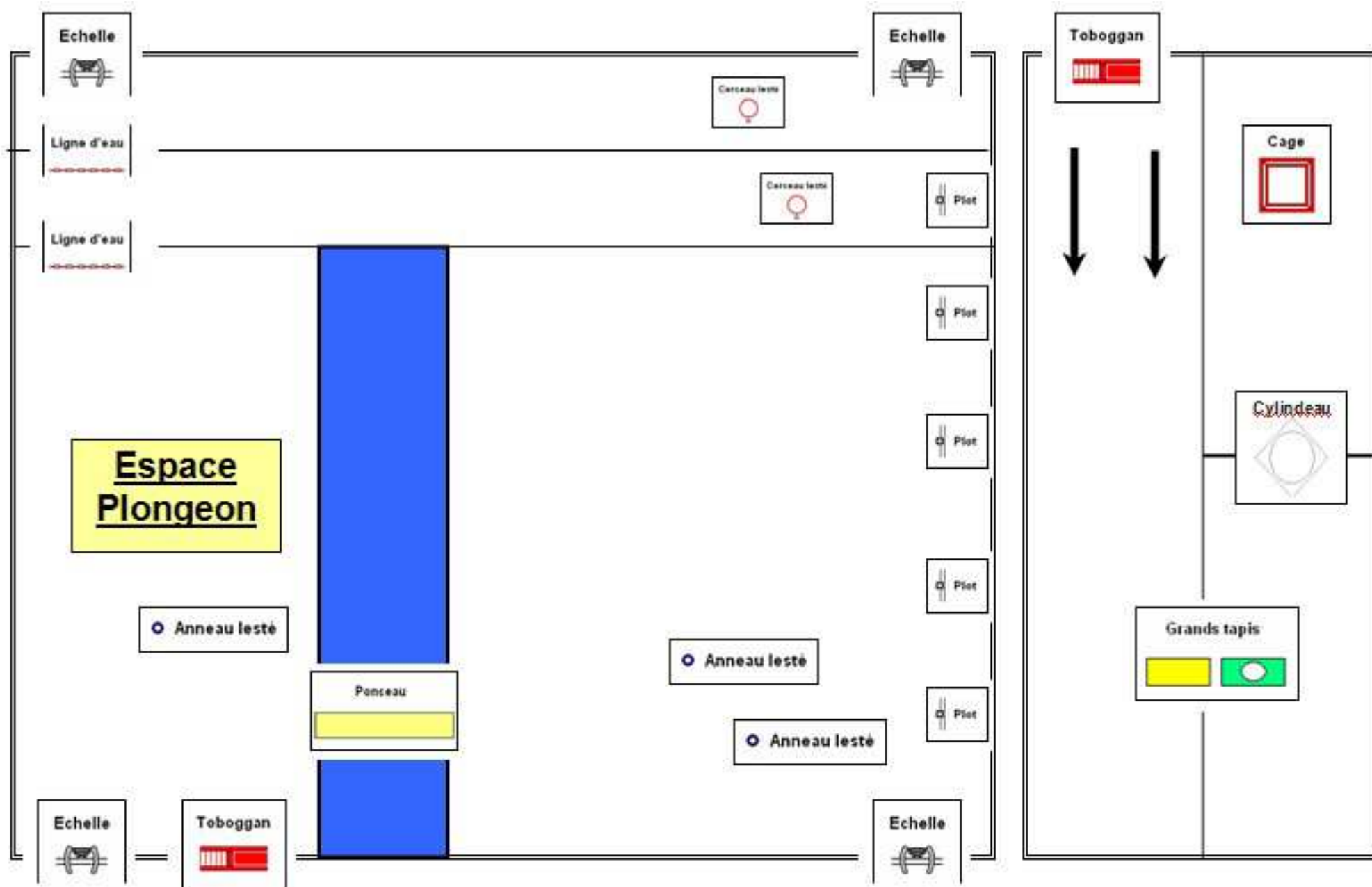
Espace E6

Espace E7



Ligne composée de **2 tapis épais** et d'un module de « **cerceaux** », fixés à des profondeurs différentes, et d'un **cylindeau**.

Aménagement 2 et évaluation : de la séance 7 à la séance 10 (4 séances) :



3.7 Sens du progrès dans les contenus d'enseignement

Ce que l'élève doit apprendre

	EQUILIBRE Fiche composante 1	RESPIRATION Fiche composante 2	PROPULSION Fiche composante 3
Palier Adaptatif A Construire l'apnée	-flotter dans l'eau avec petit matériel -s'équilibrer par action des jambes -descendre à l'échelle sous l'eau ou le long d'une barre verticale et se laisser remonter -ouvrir les yeux sous l'eau	-réaliser une immersion volontaire en apnée -faire des bulles dans l'eau par la bouche	-se déplacer en s'accrochant : au bord du bassin à une barre rigide, mais mobile à une corde tendue
Palier Adaptatif B Construire l'équilibre horizontal	-conserver la tête dans le prolongement du corps -utiliser la portance de l'eau	-réaliser une immersion prolongée en apnée -expirer longuement : par la bouche par le nez	-se déplacer sous l'eau -réaliser une coulée ventrale, une coulée dorsale -enchaîner quelques mouvements de bras et se redresser pour inspirer
Palier Adaptatif C Construire la propulsion des bras	-conserver l'équilibre par une action régulière des jambes -mobiliser la tête pour inspirer sans perturber l'alignement bras, tronc, jambes	-expirer longuement pendant l'action des bras, tête dans l'axe du corps, regard vertical -sortir le visage de l'eau le moins longtemps possible pour une inspiration brève	-tirer et pousser l'eau avec les bras -réaliser un trajet ample des bras, proche de l'axe du corps
Palier Adaptatif D Construire la respiration aquatique inversée	-se profiler pour ne pas freiner -glisser sur l'eau en dehors des phases de propulsion -mobiliser la tête sur un rythme adapté à la respiration	-différencier l'inspiration passive courte de l'expiration active, longue et complète -lier le rythme respiratoire à la propulsion	-créer des points d'appui sur l'eau -orienter les surfaces motrices perpendiculairement à l'axe de déplacement -accélérer du début à la fin les actions sur les trajets moteurs

3.8 Sens du progrès sur chaque composante de la natation

Quelques précisions

Le terme de « composante » employé dans ce chapitre renvoie aux fondamentaux de la natation développée ci-avant : *s'équilibrer, respirer, se propulser*. Nous le distinguerons du terme « dominante » qui sera développé dans le chapitre suivant et qui renvoie à une autre perception de l'activité de l'élève relative aux finalités du « savoir nager » : *entrée dans l'eau, immersion, déplacement*.

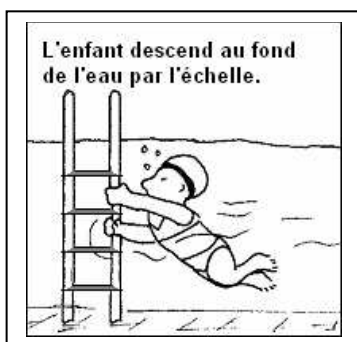
Le présent chapitre (3.7) donne une vision d'ensemble de la progression de l'élève du point de vue des *composantes*. Il aura, de ce fait une tonalité *technique* indispensable à la connaissance de l'activité natation et constituera la partie *théorique* du projet.

Le chapitre suivant (3.8) développera une vision d'ensemble des progrès de l'élève du point de vue des *dominantes*. Il aura une tonalité davantage *pédagogique* et constituera la partie *pratique* du projet.

Attention ! Il serait tentant de se contenter de se référer *uniquement* au chapitre suivant (dominantes) pour construire ses séances. Il s'agirait là d'une grave erreur qui pourrait conduire à des choix pédagogiques aberrants. En effet, la connaissance de l'activité natation (composantes) est indispensable à la compréhension et l'exploitation des éléments qui seront développés dans la seconde partie.

A l'angle de chaque image vous pourrez voir une lettre qui renvoie aux dominantes développées dans le chapitre 3.8. : I pour immersion ; E pour entrée dans l'eau ; D pour déplacement. Cette présentation met en lumière le fait qu'il n'existe pas de correspondance directe entre les composantes et les dominantes. Par exemple, même s'il serait tentant de penser que la dominante « déplacement » correspond peu ou prou à la composante « propulsion », ce lien, même s'il est fort, n'est pas systématique. En réalité, quelle que soit l'activité de l'élève, ***aucune composante ou dominante ne peut être isolée***. Les classements qui suivent renvoient donc non pas *uniquement* à la composante ou *uniquement* à la dominante citée, mais à ***la composante ou la dominante essentiellement sollicitée***.

Les termes employés pour décrire l'image (à l'intérieur du cadre) ne sont en aucun cas des consignes à donner à l'élève. Ces quelques mots « sous-titrent » l'image et décrivent l'activité de l'élève en termes de comportements observables.

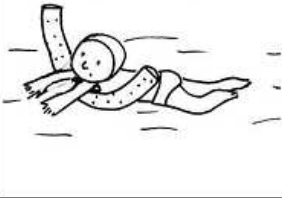


S'équilibrer

Palier Adaptatif A

Flotter dans l'eau avec petit matériel

L'enfant se déplace allongé avec une frite.



L'enfant se déplace seul, sur le dos, avec une frite sous les aisselles.

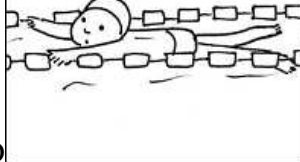


S'équilibrer par action des jambes

L'enfant se déplace le long du bord du bassin en moyenne profondeur (1,30 m).



L'enfant se déplace allongé en se tenant à deux lignes d'eau.



L'enfant se déplace seul, sur le ventre, avec une frite à bout de bras.



L'enfant se déplace avec une planche à bout de bras.

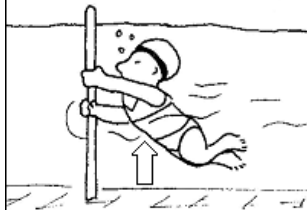


Descendre à l'échelle sous l'eau ou le long d'une barre verticale et se laisser remonter

L'enfant descend au fond de l'eau par l'échelle.



L'enfant se laisse remonter le long de la perche.

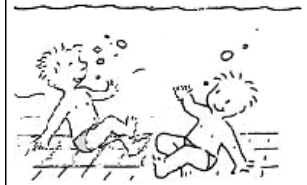


Ouvrir les yeux sous l'eau

L'enfant ouvre les yeux sous l'eau.



L'enfant salue un camarade sous l'eau.

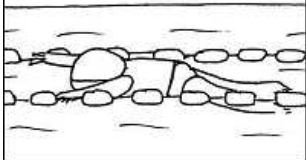


S'équilibrer

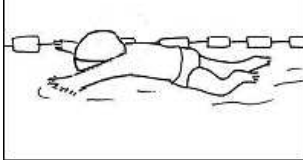
Palier Adaptatif B

Conserver la tête dans le prolongement du corps

L'enfant se déplace entre deux lignes d'eau, visage dans l'eau.



L'enfant se déplace, allongé, en se tenant à une ligne d'eau, sur toute la longueur du bassin.



L'enfant se déplace seul avec une planche sous le torse, collée au menton.

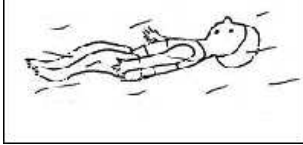


Utiliser la portance de l'eau

L'enfant fait l'étoile de mer.



L'enfant fait "la planche".



Palier Adaptatif C

Conserver l'équilibre par une action régulière des jambes

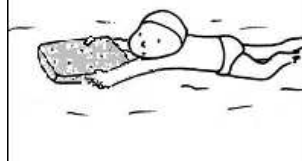
L'enfant se déplace seul, sur le ventre, avec une frite à bout de bras.



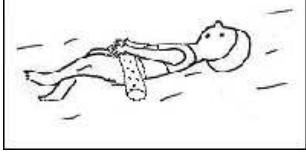
L'enfant entre dans l'eau en glissant à plat ventre sur le toboggan avec l'aide d'un accessoire.



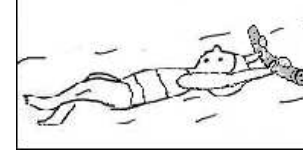
L'enfant se déplace avec une planche à bout de bras.



L'enfant se déplace sur le dos avec une frite sur le ventre.



L'enfant se déplace seul, sur le dos, avec une frite à bout de bras.



S'équilibrer

Mobiliser la tête pour inspirer sans perturber l'alignement bras, tronc, jambes (dissocier tête et corps)

L'enfant se déplace avec une planche sur le ventre et inspire en regardant sur le côté.



D

L'enfant se déplace en utilisant ses bras, avec un pull-boy.



D

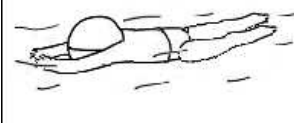
Palier Adaptatif D

Se profiler pour ne pas freiner

&

Glisser sur l'eau en dehors des phases de propulsion

L'enfant continue d'avancer lorsqu'il arrête ses mouvements.



D

Mobiliser la tête sur un rythme adapté à la respiration

L'enfant se déplace en nage ventrale sur toute la longueur du bassin en inspirant tous les 3 mouvements.



D

Respirer

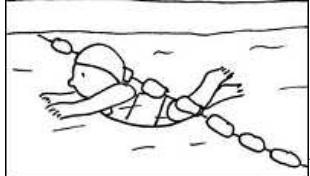
Palier Adaptatif A

Réaliser une immersion volontaire en apnée

L'enfant met la tête sous l'eau sans se tenir.



L'enfant passe sous une ligne d'eau.



L'enfant s'assoit au fond de l'eau.



Faire des bulles dans l'eau par la bouche

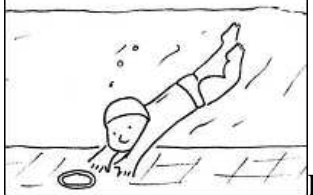
L'enfant fait des bulles.



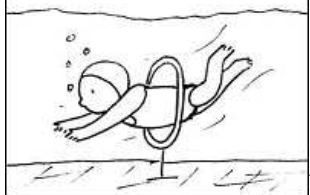
Palier Adaptatif B

Réaliser une immersion prolongée en apnée

L'enfant va chercher un objet au fond de l'eau.



L'enfant passe dans un cerceau.



Expirer longuement par la bouche / par le nez

L'enfant se déplace sur 10m en alternant expiration dans l'eau et propulsion.



Respirer

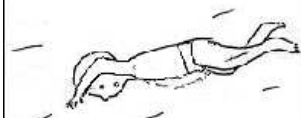
Palier Adaptatif C

Expirer longuement pendant l'action des bras, tête dans l'axe du corps, regard vertical

&

Sortir le visage de l'eau le moins longtemps possible pour une inspiration brève

L'enfant réalise une brève reprise d'air sous le coude, lors du trajet retour du bras.



D

Palier Adaptatif D

Différencier l'inspiration passive courte de l'expiration active, longue et complète

&

Lier le rythme respiratoire à la propulsion

L'enfant se déplace en nage ventrale sur toute la longueur du bassin en inspirant tous les 3 mouvements.



D

Se propulser

Palier Adaptatif A

Se déplacer en s'accrochant :

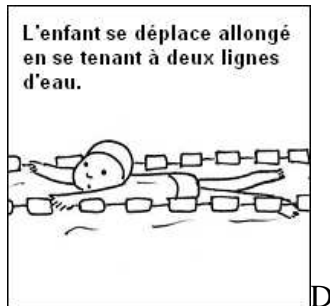
_ au bord du bassin



_ à une barre rigide, mais mobile

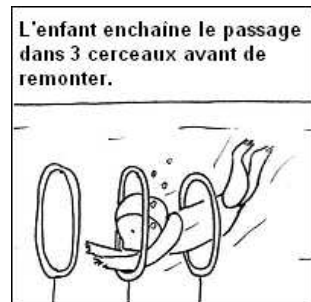
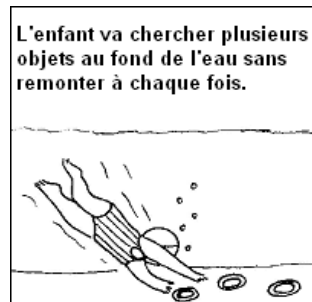


_ à une corde tendue



Palier Adaptatif B

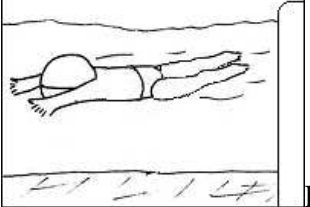
Se déplacer sous l'eau



Se propulser

Réaliser une coulée ventrale, une coulée dorsale

L'enfant "glisse" sous l'eau.



Enchaîner quelques mouvements de bras et se redresser pour inspirer

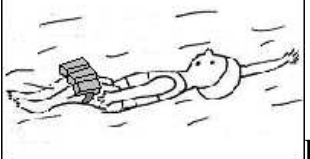
L'enfant se déplace sur 10m en alternant expiration dans l'eau et propulsion.



Palier Adaptatif C

Tirer et pousser l'eau avec les bras

L'enfant se déplace sur le dos, jambes neutralisées.

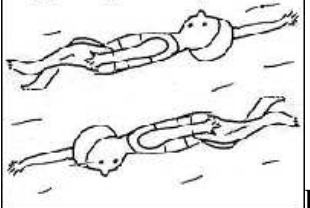


L'enfant se déplace en utilisant ses bras, avec un pull-boy.



Réaliser un trajet ample des bras, proche de l'axe du corps

L'enfant nage en "tirant sur ses bras" pour aller chercher l'appui le plus loin possible.



Se propulser

Palier Adaptatif D

Créer des points d'appui sur l'eau

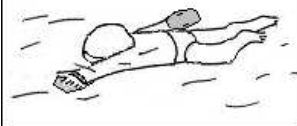
L'enfant se déplace avec des paddles, jambes neutralisées.



D

Orienter les surfaces motrices perpendiculairement à l'axe de déplacement

L'enfant observe qu'il réalise moins de mouvements de bras sur une distance donnée en orientant ses paddles différemment.



D

Accélérer du début à la fin les actions sur les trajets moteurs

L'enfant nage vite et régulièrement sur la longueur du bassin.



D

Exemple de progression sur un aménagement

Ce paragraphe a pour but d'illustrer le fait que tout aménagement est et reste exploitable quel que soit le niveau (palier adaptatif) de l'élève.

Rappel de quelques définitions

Action : ce que l'enseignant doit **faire acquérir** aux élèves (point de vue de l'enseignant).

But de la tâche : ce que l'élève doit faire **concrètement** (point de vue de l'élève).

Comportement : ce que l'on constate, ce qui est **observable** (l'état initial).

Problème : il définit l'obstacle à surmonter en termes d'**engagement moteur**.

Consigne : elle précise **les conditions** dans lesquelles la tâche doit être réalisée.

Situation : **conditions d'organisation** pour réaliser la tâche.

Exemple sur le chemin de cordes

Action : se déplacer dans le chemin de corde en position horizontale.

But de la tâche : descendre par l'échelle et se déplacer en passant entre les deux cordes.

Du Palier A au Palier B

Comportement de l'enfant au palier A :

- il s'appuie sur les cordes avec une posture verticale ;

Problème : utiliser la portance de l'eau pour s'allonger

Situation	Consigne
Déplacer l'haltère sur les cordes, le plus vite possible. Un élève à chaque échelle.	Au signal, aller le plus vite possible, les épaules dans l'eau. Etre le premier à arriver au centre du bassin (1 point marqué).

Du Palier B au Palier C

Comportement de l'enfant au palier B :

- Le visage est hors de l'eau (menton relevé), le haut du corps oppose une résistance à l'avancement

Problème : diminuer la résistance, améliorer la glisse

Situation	Consigne
Réaliser le moins possible d'appuis sur un même trajet.	Batte son propre record en diminuant le nombre de tractions sur les cordes pour traverser le bassin.

Du Palier C au Palier D

Comportement de l'enfant au palier C :

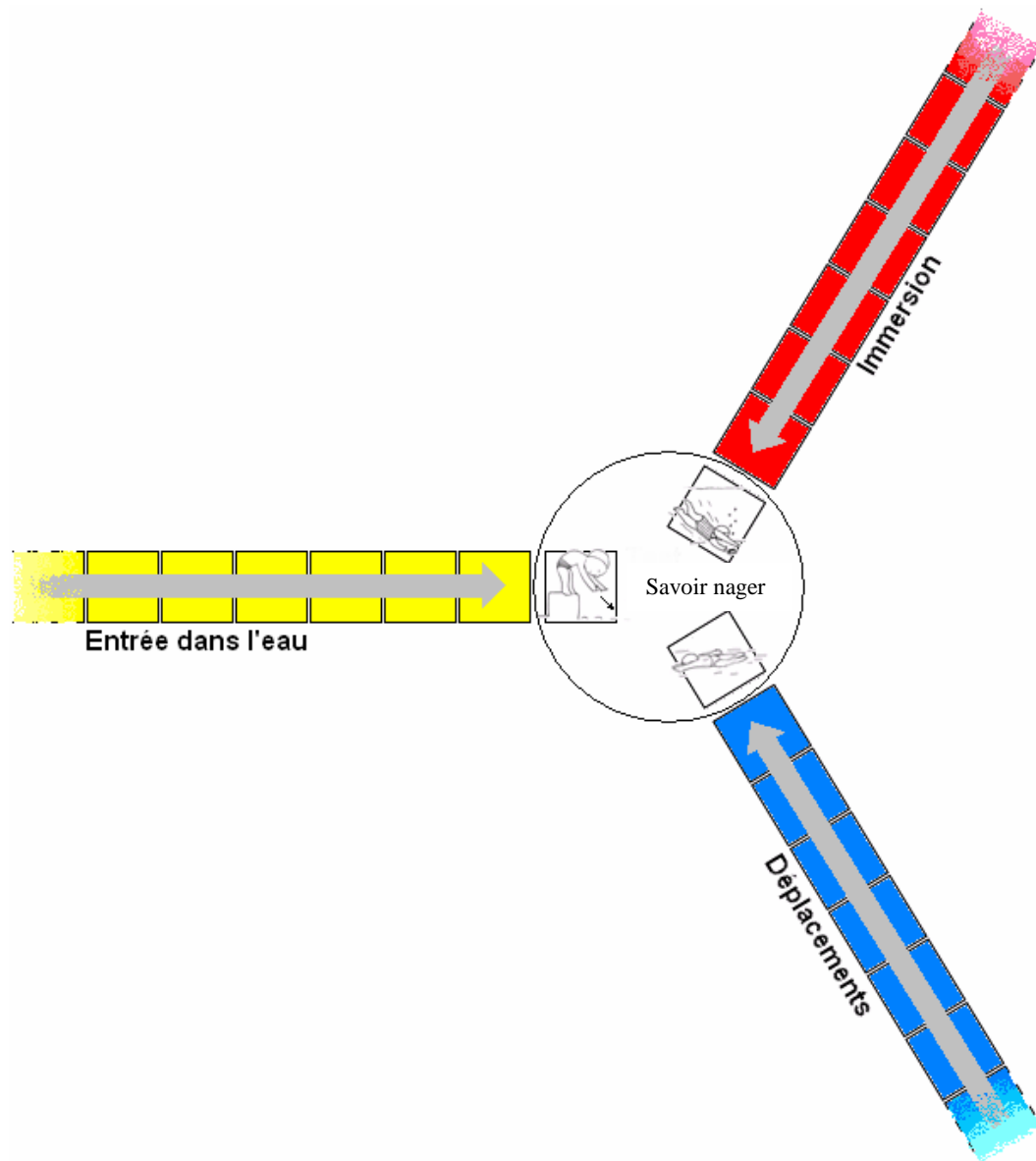
- Amplitude limitée du mouvement des bras ;
- Equilibre perturbé par la respiration : déséquilibre exagéré du corps

Problème : rendre systématique la respiration inversée

Situation	Consigne
Faire le trajet avec un pull-boy entre les jambes.	Faire le trajet sans toucher les cordes Respirer une fois à droite, une fois à gauche tous les 3 temps.

NB : chacune de ces situations nécessite des temps de verbalisation au cours desquels les élèves analysent, décrivent et commentent leurs choix techniques, posturaux, etc. notamment des enfants en situations de réussite (comment fait celui qui arrive en premier au centre du bassin / fait le moins de tractions sur les cordes pour effectuer la traversée / ne fait que deux inspirations ?).


3.9 Propositions pratiques sur les dominantes de l'activité



Chaque progression renvoie à des fiches liées à une *dominante*. La finalité de chacune est une des actions attendues du « savoir nager » représentée dans le cercle central.



La vignette N correspond au comportement observable.
La vignette N+1 correspond à l'étape suivante. Une fois ce niveau atteint, N+1 devient N.

Les étapes marquées d'un panneau  sont des observables intermédiaires éventuels (moyens adoptés « naturellement » par les enfants) qui ne doivent pas être recherchés, notamment pour des raisons de sécurité (ex. : se laisser glisser sur le dos, face au bassin en partant d'une position assise).

La dominante titrant chacune des pages suivantes (immersion, entrée dans l'eau, déplacement) est celle *essentiellement sollicitée* mais la plupart des situations ne sont pas cloisonnées et sollicitent les 3 dominantes (et les 3 composantes) de la natation. Ex : chercher un objet au fond de l'eau est une situation à dominante « immersion » mais nécessite également de « se déplacer » et éventuellement d'« entrer dans l'eau » en plongeant ; et bien sûr de se propulser, s'équilibrer et respirer.

Les illustrations suivantes ne sont pas des propositions d'exercices isolés (donc non exhaustifs), mais doivent s'inscrire dans des situations sensées dans lesquelles les élèves ont des objectifs précis avec un but, une tâche, une consigne... Ce qui est présenté ici est le *moyen* que va trouver l'élève pour réaliser la tâche, mais en aucun cas la consigne.

« Ce que l'adulte encourage » renvoie non seulement au comportement verbal « encourageant » qu'il convient d'adopter pour cette activité à forte charge émotionnelle, mais aussi aux choix pédagogiques (jeux, matériel, situations...) qui vont « encourager » l'évolution des comportements.

A l'angle de chaque vignette, un codage renvoie à la dominante (lettre majuscule), la fiche en particulier (lettre minuscule) et l'étape (nombre). Par exemple, Db3 est la 3^{ème} étape de la dominante « Déplacement » sur le bord du bassin.

NOTA BENE

On remarquera qu'il n'y a pas de correspondance directe :

- entre les présentations des fiches *dominantes* et des fiches *composantes* (la composante « respirer » ne correspond pas à la dominante « immersion ») ;
- entre chacun des 4 paliers et les 8 à 15 vignettes des fiches *dominantes* (ex. : un palier ne correspond pas, proportionnellement, à deux vignettes).

On peut constater dans l'exemple ci-dessous que l'image correspondant au Palier B de la composante « respirer » correspond à l'avant dernière image de la dominante « immersion ». Ceci permet de remarquer que le « savoir nager » (les fiches dominantes sont rédigées en référence aux finalités du test académique) peut être validé par un élève ayant atteint le palier B.

Les *paliers relatifs aux composantes* présentent l'évolution du non nageur au nageur expérimenté.

Les *fiches dominantes* présentent l'évolution de l'élève du niveau de non nageur à celui validant le test du « savoir nager ».

Situation de l'action observable du point de vue des composantes

Fiche composante 2 Respirer 1/2

Respirer

Palier Adaptatif A

Réaliser une immersion volontaire en apnée & Sortir le visage de l'eau le moins longtemps possible pour une respiration brève

Palier Adaptatif B

Réaliser une immersion prolongée en apnée

Palier Adaptatif C

Expire longuement pendant l'action des bras, tête dans l'eau du corps, regard vertical & Lier le rythme respiratoire à la propulsion

Fiche composante 2 Respirer 2/2

Respirer

Palier Adaptatif C

Expire longuement pendant l'action des bras, tête dans l'eau du corps, regard vertical & Sortir le visage de l'eau le moins longtemps possible pour une respiration brève

Palier Adaptatif D

Différencier l'expiration passive courte de l'expiration active, longue et complète & Lier le rythme respiratoire à la propulsion

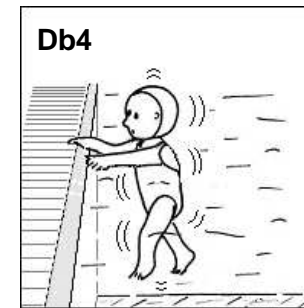
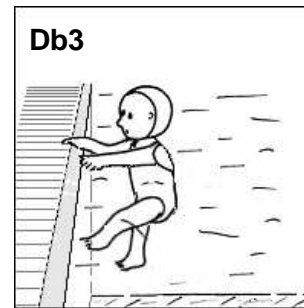
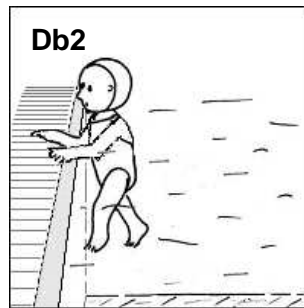
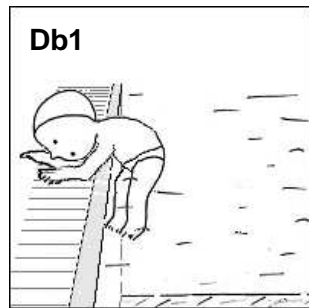
Situation de l'action observable du point de vue des dominantes

N → N+1 Immersion : le déplacement subaquatique

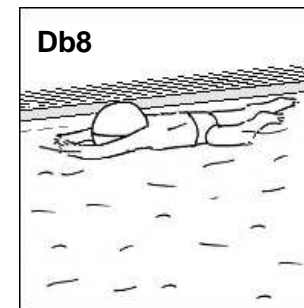
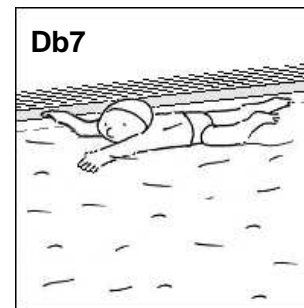
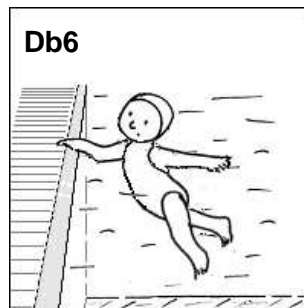
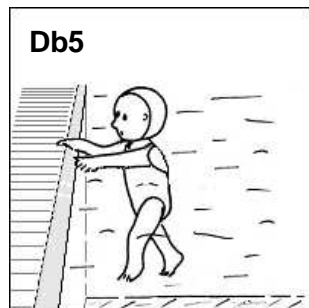
Ce que fait l'élève	En petit ou grand bassin, l'enfant met la bouche, puis le nez, puis le visage dans l'eau.	L'enfant passe sous une ligne d'eau en longeant le bord.	L'enfant passe sous un tapis en longeant le bord.	L'enfant passe sous une ligne d'eau ou un tapis sans avoir recours à un appui solide.
Ce que l'adulte encourage	Augmenter et durcir (ex.: concours de durée de bulles) et surfaces (ex.: mouiller tous les cheveux).	Passer et placer la première main de l'autre côté de la ligne avant de passer la tête.	Passer sous des tapis de plus en plus larges, ou sur leur longueur.	Augmenter le temps d'immersion du visage. Souffler dans l'eau avant de relever la tête.
Ce que fait l'élève	L'enfant descend au fond de l'eau par l'échelle.	L'enfant descend au fond tête première, en tirant sur ses bras (perche, corde, cage, etc.).	L'enfant va chercher un objet au fond de l'eau.	L'enfant va chercher plusieurs objets au fond de l'eau sans remonter à chaque fois.
Ce que l'adulte encourage	Saisir un objet immergé posé sur le premier échelon, puis sur le 2 ^{ème} , sur le 3 ^{ème} ... tout au fond.	« Courir avec les mains » : ne jamais avoir 2 mains en même temps sur la corde. N'utiliser qu'une main, nager avec l'autre.	Passer dans un cerc en immergé. Echauffer le passage dans le cerc et la recherche de l'objet immergé.	Echauffer le passage dans plusieurs cercs aux immergés. Réduire son temps sur un parcours immergé chronométré.

Palier Adaptatif B

N → N+1 Déplacement : évoluer le long du bord du bassin

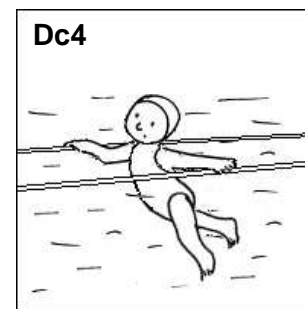
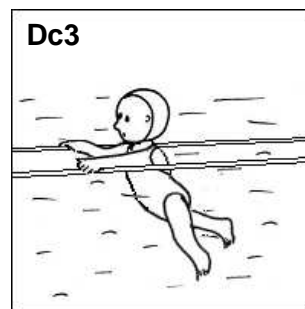
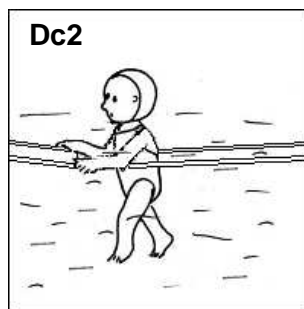
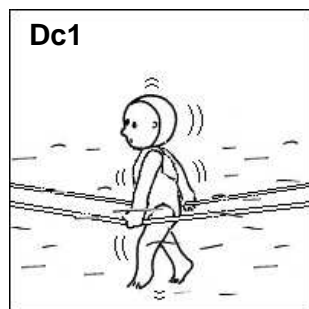


Ce que fait l'élève	L'enfant s'immerge jusqu'à la taille. Il tient à garder le haut du corps hors de l'eau.	L'enfant se déplace sur ses avant-bras en maintenant ses épaules hors de l'eau. Il reste crispé.	L'enfant se déplace en « crabe », avec ses deux mains et ses deux pieds en contact avec le bord.	L'enfant gesticule énergiquement pour maintenir sa tête hors de l'eau.
Ce que l'adulte encourage	Se laisser glisser jusqu'au nombril... jusqu'au cou. Mettre les coudes dans l'eau.	Se calmer. Mettre les épaules dans l'eau. Ne poser que les mains / les doigts sur le bord.	A l'arrêt, décoller les pieds du mur. Verbaliser.	Se calmer. Se relâcher (corps mort). A l'arrêt, faire le bouchon. Verbaliser : « on ne coule pas ».

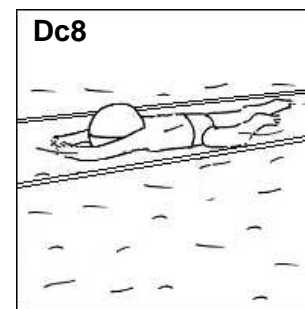
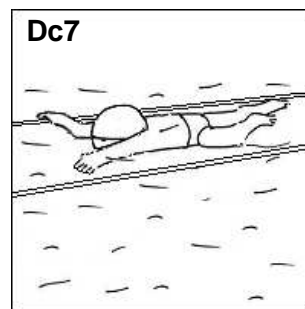
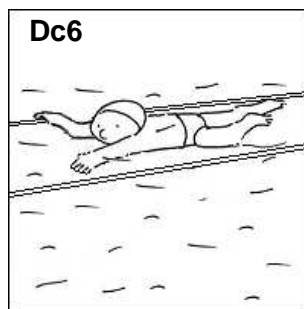
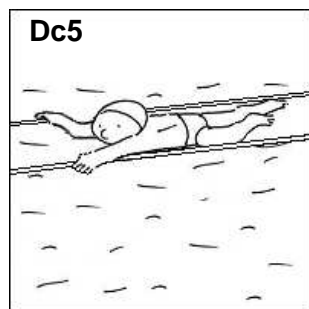


Ce que fait l'élève	L'enfant se déplace calmement avec ses deux mains.	Avec une seule main, le déplacement amène progressivement l'enfant à s'allonger dans l'eau.	Le déplacement est horizontal et l'axe du corps est parallèle au bord du bassin. Le regard reste horizontal.	L'enfant se déplace sans toucher le bord, visage dans l'eau. Quand il se relève ou qu'il s'arrête, il reprend appui sur le bord.
Ce que l'adulte encourage	Réaliser le même trajet avec une seule main. Aller plus vite.	Battre des pieds / pédaler avec les jambes. Aller plus vite.	Avancer sans rien faire avec les jambes (pull-boy). Immerger le visage. Aller plus vite.	Réduire le nombre de reprises d'appuis sur le bord sur un même trajet : 3 puis 2 puis 1...

N → N+1 Déplacement : évoluer sur le chemin de cordes

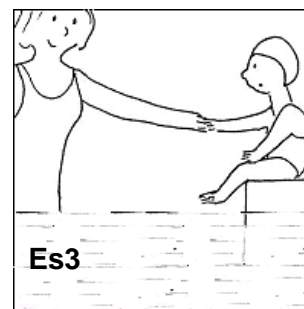
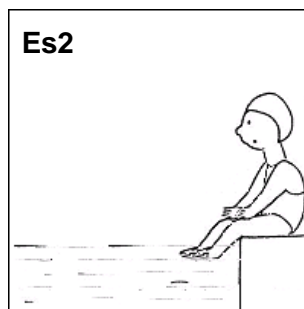
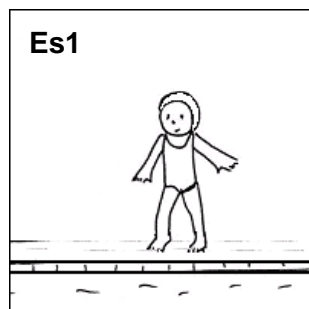


Ce que fait l'élève	Bras tendus, l'enfant dépense beaucoup d'énergie pour maintenir le haut de son corps hors de l'eau. Il coule les cordes.	Plus décontracté des bras, l'enfant maintient toujours ses épaules hors de l'eau et reste en position verticale.	Il met ses épaules dans l'eau. Tous ses mouvements de bras se font devant lui.	L'enfant réalise des mouvements de bras plus amples : il attrape la corde devant lui et la relâche derrière lui.
Ce que l'adulte encourage	Se calmer. Plier les coudes. Poser les bras sur les cordes. Verbaliser.	Attraper la corde loin devant. Aller plus vite. Mettre la bouche dans l'eau. Verbaliser.	Réduire le nombre de tractions sur la corde pour un même trajet. S'aider des jambes.	Aller plus vite. Battre des pieds. Mettre la bouche / le nez / le visage dans l'eau.

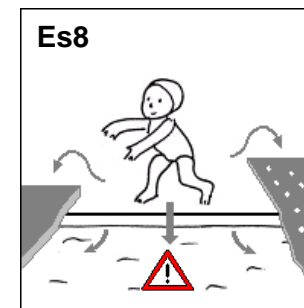
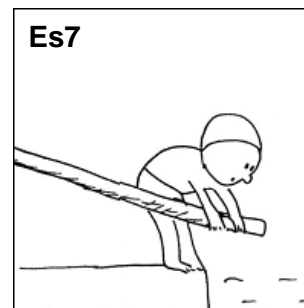


Ce que fait l'élève	L'enfant évolue en se tirant avec les deux mains, allongé dans l'eau. Il bat des pieds.	L'oscillation du corps (traction à un bras) fait mettre périodiquement le visage dans l'eau.	L'enfant utilise son bras libre pour se propulser. Il respire en relevant le menton.	L'enfant nage entre les cordes en y reprenant appui occasionnellement.
Ce que l'adulte encourage	Faire le « Superman » : un bras tendu devant soi (main à plat), un seul bras tire.	Utiliser la main libre pour avancer plus vite. Garder le visage dans l'eau. Aller plus vite.	Alterner bras gauche / bras droit sur la corde. Respirer sur le côté du bras libre. Toujours garder au moins une joue dans l'eau.	Réduire le nombre de reprises d'appuis sur la corde. Nager sans toucher les cordes (augmenter la longueur des appuis sur l'eau).

N → N+1 Entrée dans l'eau : de la descente au saut (1/2)

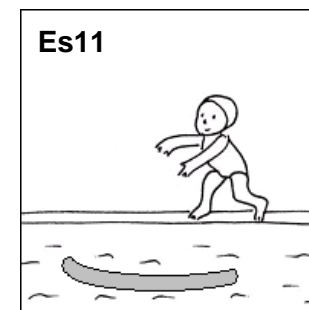
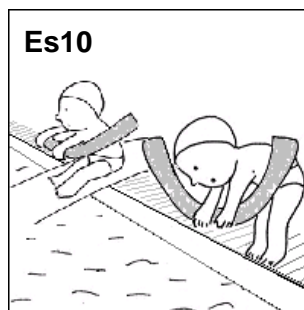
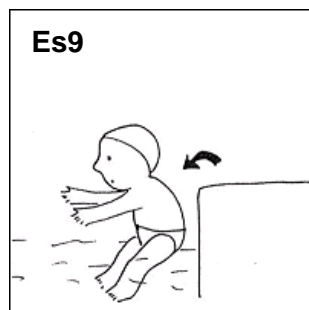


Ce que fait l'élève	Debout sur la plage, l'enfant trempe ses pieds dans l'eau qui affleure.	L'enfant s'assoit sur le bord et trempe les pieds dans l'eau.	Assis sur le bord, l'enfant entre dans l'eau avec l'aide d'un adulte.	L'enfant entre dans l'eau en descendant à l'échelle.
Ce que l'adulte encourage	Mettre un pied dans l'eau du bassin. S'asseoir pour y mettre les deux.	Mettre les mains dans l'eau. Eclabousser un camarade ou l'adulte. Se laisser éclabousser les jambes, le ventre, le visage.	D'abord dans les bras, puis en tenant les 2 mains / une main de l'adulte (l'autre sur le bord), puis une frite tendue par l'adulte.	N'utiliser que les mains pour descendre à partir du 4 ^{ème} / 3 ^{ème} / 2 ^{ème} puis 1 ^{er} échelon.

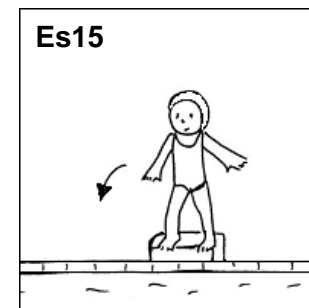
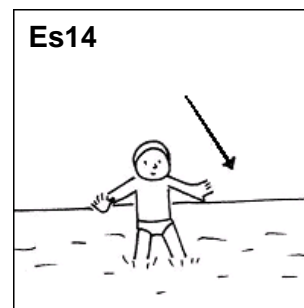
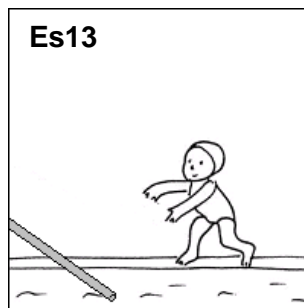


Ce que fait l'élève	L'enfant s'assoit sur le bord, se retourne et s'allonge sur la plage puis se laisse glisser sur le ventre.	Assis sur le bord, l'enfant se laisse glisser et se retourne en glissant pour agripper le bord.	Debout sur le bord, l'enfant saute dans l'eau en s'agrippant à la perche.	L'enfant saute en se retournant pour agripper le bord au moment du contact avec l'eau.
Ce que l'adulte encourage	Pousser vivement sur les bras (mains sur l'angle du bord) plutôt que de se laisser glisser doucement sur le ventre.	Choisir et placer la main (pouce vers l'eau) qui restera agrippée au bord. Se pousser loin avec l'autre bras. Attention au dos.	Tenir la perche dans les mains (pas sous les aisselles). Sauter loin. Attraper la perche au vol après le déséquilibre.	Attention au menton ! Sauter depuis, puis vers un tapis plus ou moins souple.

N → N+1 Entrée dans l'eau : de la descente au saut (2/2)

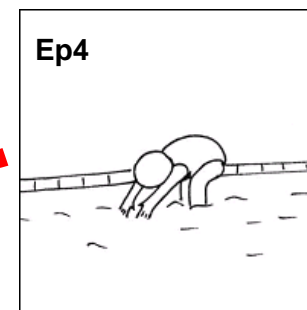
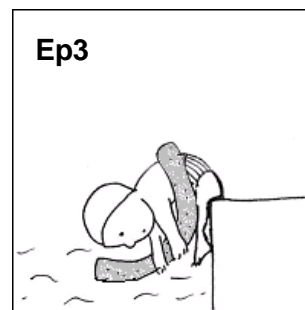
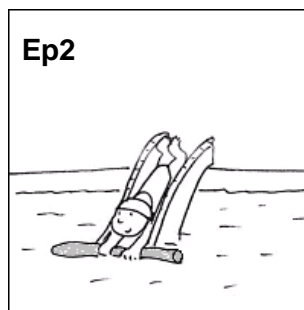
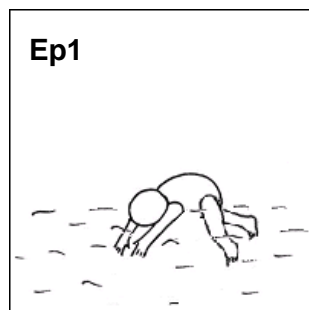


Ce que fait l'élève	L'enfant saute depuis le bord en petite profondeur (niveau cou). Il immerge momentanément la tête.	En grande profondeur, l'enfant entre dans l'eau par le toboggan puis saute depuis le bord à l'aide d'un objet flottant.	Les étapes qui suivent ont pour préalable la <i>prise de conscience de la portance de l'eau</i> (cf. fiche « immersion »). Si l'enfant n'a pas intériorisé que son corps remonte à la surface, il n'acceptera pas de sauter sans objet flottant où il n'a pas pied.	L'enfant saute dans l'eau en attrapant une frite au moment du contact avec l'eau. Quand il la manque, il la saisit en remontant.
Ce que l'adulte encourage	Sauter loin. Jouer à « va chercher ! » avec course d'élan sur tapis et objets flottants.	Sauter plus loin. Entrer dans l'eau par le tapis en courant : se « lancer » dans l'eau avec élan.		Lancer sa frite soi-même, de plus en plus loin.

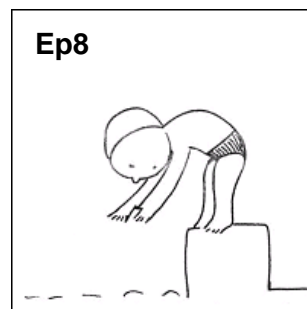
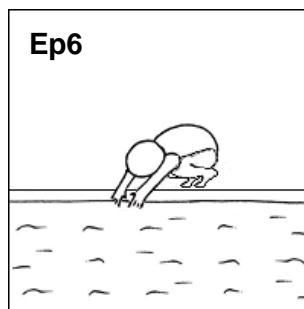
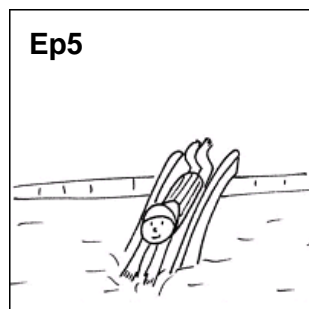


Ce que fait l'élève	L'enfant entre dans l'eau par le toboggan puis attrape la perche.	L'enfant saute dans l'eau puis attrape la perche en remontant.	Debout sur le bord, l'enfant saute dans l'eau puis rejoint un bord ou un autre support à proximité.	L'enfant saute dans l'eau depuis le plot.
Ce que l'adulte encourage	Battre son record : attraper la perche de plus en plus loin.	A l'angle du bassin, sans prendre la perche, dessiner le plus grand triangle possible en marquant le point de saut et le point d'appui.	Sauter loin, par-dessus un tapis, dans sa largeur. Sauter dans un cerceau sans le toucher.	Sauter par-dessus un tapis, dans sa largeur, puis sa longueur.

N → N+1 Entrée dans l'eau : le plongeon



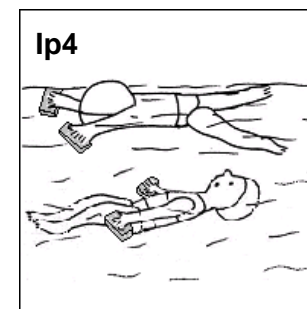
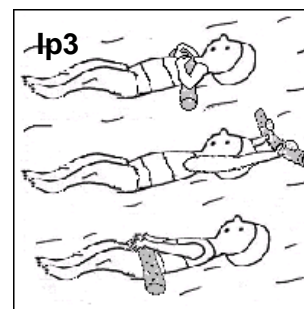
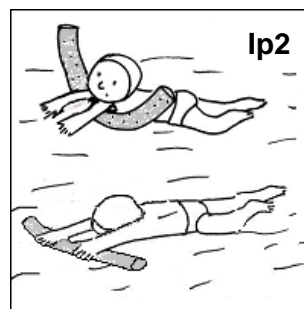
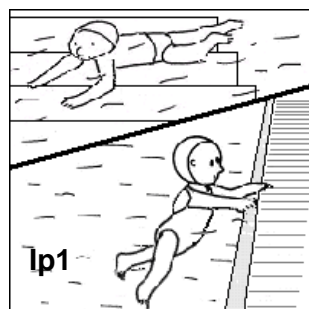
Ce que fait l'élève	Dans l'eau, en petite profondeur, l'enfant entre par la tête en sautant pour aller chercher un objet immergé.	L'enfant glisse à plat ventre sur le toboggan avec une frite à bout de bras.	Assis au bord, l'enfant bascule tête première dans l'eau à l'aide d'un accessoire flottant.	Assis au bord, l'enfant bascule tête première en poussant avec ses pieds contre le mur.
Ce que l'adulte encourage	Se déplacer comme le dauphin. Alternier passage au-dessus / en dessous d'objets flottants / lignes.	Plier les genoux pour ne pas se cogner les pieds.	Pousser sur le mur avec les pieds pour s'en éloigner. Poser le menton sur la poitrine.	Utiliser cette poussée pour se laisser glisser dans l'eau jusqu'à un support (tapis, bord, etc.).



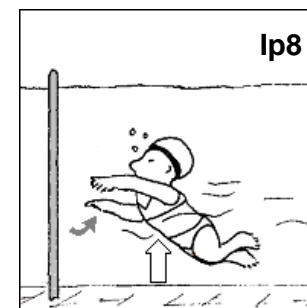
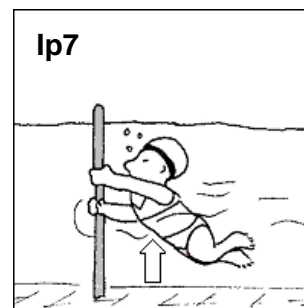
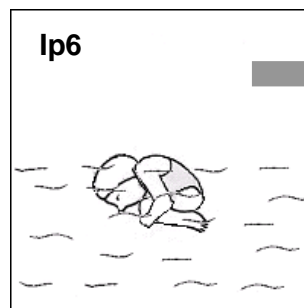
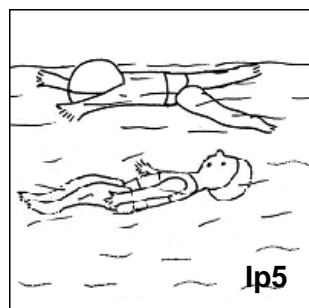
Ce que fait l'élève	L'enfant glisse à plat ventre sur le toboggan les mains devant.	Accroupi sur le bord, l'enfant bascule tête première dans l'eau.	Debout sur le bord (jambes légèrement pliées), l'enfant bascule tête première dans l'eau.	Debout sur le plot, l'enfant plonge dans l'eau.
Ce que l'adulte encourage	Plier les genoux pour ne pas se cogner les pieds.	Pousser sur les jambes pour plonger plus loin. Viser un objet immergé éloigné ou / et un support flottant (tapis) ou fixe (bord).	Pousser sur les jambes pour plonger plus loin (ex. : au-delà d'une largeur de tapis). Fendre l'eau avec les mains, tendre les bras, rentrer la tête.	Se servir du plongeon pour aller plus vite, plus loin, plus profond. Tendre les jambes et les pieds.

N → N+1 * Immersion : prise de conscience de la portance de l'eau

Attention : la plupart de ces situations se conçoivent et en immobilité et en déplacement.

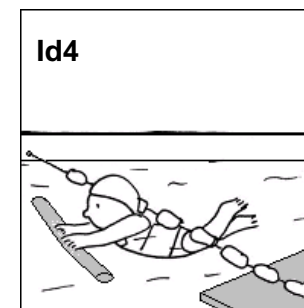
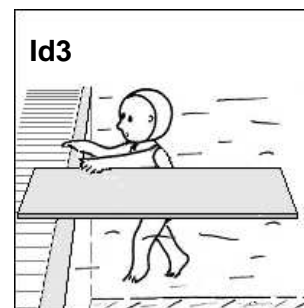
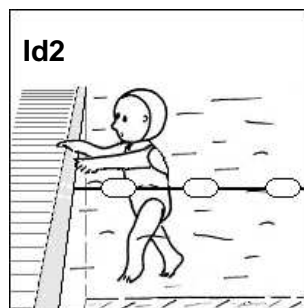
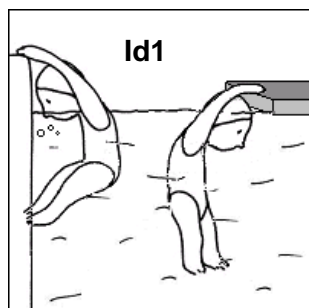


Ce que fait l'élève	Sur un appui stable (marches, bord), l'enfant éprouve ses premières sensations de flottaison.	L'enfant prend de plus en plus confiance en la portance de l'eau.	Sur le ventre et sur le dos, l'enfant expérimente plusieurs postures avec les objets flottants.	L'enfant utilise des objets flottants de plus en plus petits.
Ce que l'adulte encourage	Avancer en n'utilisant que les mains (faire le « crocodile » sur les marches). Laisser les jambes flotter.	Excentrer progressivement l'objet flottant pour ressentir la poussée d'Archimède sur une plus grande surface du corps.	Tester séparément les postures des différents segments du corps pour améliorer leur flottaison.	Faire l'étoile de mer / la planche. Une fois l'équilibre trouvé, lâcher un pain, puis l'autre.

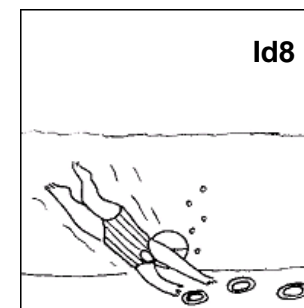
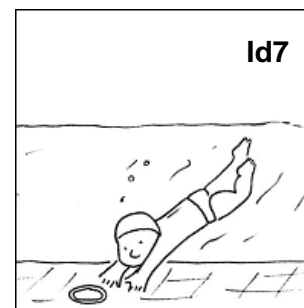
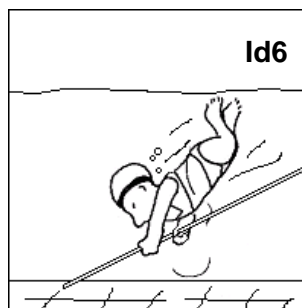
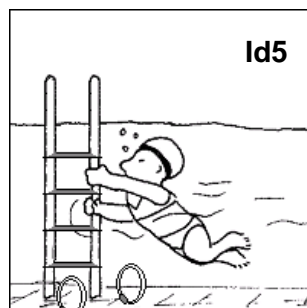


Ce que fait l'élève	L'enfant améliore sa flottaison en augmentant la surface de son corps en contact avec l'eau.	L'enfant fait la « bulle d'air » : il tient une courte apnée d'une dizaine de secondes en se roulant en boule.	L'enfant descend le long d'une échelle ou d'une perche et se laisse remonter passivement.	L'enfant descend le long d'une perche et se laisse remonter passivement (en étoile / en boule) sans y toucher.
Ce que l'adulte encourage	S'allonger, écarter les membres, mettre les mains à plat, le visage dans l'eau / relâcher la nuque...	Verbaliser : après avoir légèrement coulé, le corps remonte et le dos affleure à la surface.	Laisser glisser ses mains le long de la perche, puis une seule main lors de la remontée.	Expérimenter le poumon-ballast : observer le lien entre la quantité d'air inspirée et la flottaison.

N → N+1 Immersion : le déplacement subaquatique



Ce que fait l'élève	En petit ou grand bassin, l'enfant met la bouche, puis le nez, puis le visage dans l'eau.	L'enfant passe sous une ligne d'eau en longeant le bord.	L'enfant passe sous un tapis en longeant le bord.	L'enfant passe sous une ligne d'eau ou un tapis sans avoir recours à un appui solide.
Ce que l'adulte encourage	Augmenter durées (ex.: concours de durée de bulles) et surfaces (ex.: mouiller toute la tête).	Passer et placer la première main de l'autre côté de la ligne avant de passer la tête.	Passer sous des tapis de plus en plus larges, ou sur leur longueur.	Augmenter le temps d'immersion du visage. Souffler dans l'eau avant de relever la tête.



Ce que fait l'élève	L'enfant descend au fond de l'eau par l'échelle.	L'enfant descend au fond tête première, en tirant sur ses bras (perche, corde, cage, etc.).	L'enfant va chercher un objet au fond de l'eau.	L'enfant va chercher plusieurs objets au fond de l'eau sans remonter à chaque fois.
Ce que l'adulte encourage	Saisir un objet immergé posé sur le premier échelon, puis sur le 2 ^{ème} , sur le 3 ^{ème} ... tout au fond.	« Courir avec les mains » : ne jamais avoir 2 mains en même temps sur la corde. N'utilisez qu'une main, nager avec l'autre.	Passer dans un cerceau immergé. Enchaîner le passage dans le cerceau et la recherche de l'objet immergé.	Enchaîner le passage dans plusieurs cerceaux immergés. Réduire son temps sur un parcours immergé chronométré.

3.11 Evaluation

LE SAVOIR-NAGER - Priorité nationale –de l'école primaire au collège. Les 3 paliers du socle commun de connaissances et de compétences : l'autonomie et l'initiative.

<p>1^{er} palier</p> <p>(évaluation en fin CE1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis - récupérer - enchaîner en moyenne profondeur sans reprise d'appuis <ul style="list-style-type: none"> o sauter et s'immerger o se déplacer sous l'eau (par exemple en passant sous un obstacle flottant) o se laisser flotter o regagner le bord - connaissances et attitudes acquises progressivement 	<p><i>Chronologie selon les textes en vigueur</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p><i>1^{er} palier fin CE1</i></p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p><i>2^{ème} palier fin CM2</i></p> </div>
<p>2^{ème} palier</p> <p>(évaluation en fin CM2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis <ul style="list-style-type: none"> o par exemple nager 25 mètres o effectuer un virage, une coulée, une reprise de nage pour regagner le bord - récupérer - enchaîner en grande profondeur sans reprise d'appuis <ul style="list-style-type: none"> o par exemple sauter ou plonger o se déplacer et passer dans un cerceau immergé o effectuer un surplace (5 à 10 secondes) o regagner le bord - connaissances et attitudes acquises progressivement 	<p><i>3^{ème} palier :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>1^{er} degré début du collège</i> ➤ <i>Niveau 1 compétences attendues</i> ➤ <i>Niveau 2 compétences attendues</i> ➤ <i>2nd degré fin du collège</i>
<p>3^{ème} palier</p> <p>(évaluation en fin 6^{ème}, voire 3^{ème})</p>	<p>1^{er} degré : nager en sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser en continuité le parcours complet <ul style="list-style-type: none"> o sauter en grande profondeur o revenir à la surface et s'immerger pour passer sous un obstacle flottant o nager 20 mètres (10 m. sur le ventre, 10m. sur le dos) o réaliser un surplace de 10 secondes o s'immerger pour passer sous un obstacle flottant - connaissances et attitudes relatives aux règles d'hygiène et de sécurité à vérifier <ul style="list-style-type: none"> o connaître les règles d'hygiène corporelle o connaître les contre-indications o prendre connaissance du règlement intérieur de l'installation nautique o connaître et respecter le rôle des adultes encadrants <p>2nd degré : nager et porter secours</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser en continuité le parcours complet <ul style="list-style-type: none"> o plonger et nager 10 mètres en immersion o nager 10 minutes sans prendre appui o réaliser un surplace de 1 minute o réaliser un plongeon en canard pour remonter un objet immergé o remorquer cet objet sur 20 mètres sur le dos et les bras croisés sur la poitrine - connaissances et attitudes relatives aux règles d'hygiène et de sécurité à vérifier 	<p>La maîtrise de ce 1^{er} degré constitue un pré-requis</p> <p>- au niveau 1 (des compétences dans les programmes « collèges »)</p> <ul style="list-style-type: none"> o natation de vitesse <ul style="list-style-type: none"> ▪ départ plongé ou dans l'eau ▪ performance sur 25 mètres crawl o natation longue <ul style="list-style-type: none"> ▪ départ plongé ou dans l'eau ▪ performance 6 minutes en nage ventrale et dorsale <p>La maîtrise de ce 2nd degré suppose l'acquisition</p> <p>- du niveau 2 (des compétences dans les programmes « collèges »)</p> <ul style="list-style-type: none"> o natation de vitesse <ul style="list-style-type: none"> ▪ départ commandé ▪ performance sur 50 mètres selon 2 modes de nage, ventral et dorsal o natation longue <ul style="list-style-type: none"> ▪ départ commandé ▪ performance 12 minutes en crawl

Le savoir nager : correspond à une maîtrise du milieu aquatique et ne doit pas être confondu avec les activités de la natation sportive.

niveau 1

S'approprier le milieu aquatique

Capacité à :	Tâche à réaliser
Entrer dans l'eau	Entrer dans l'eau sans aide
S'immerger	S'immerger totalement
Se déplacer Se propulser	Traverser la largeur du grand bassin avec 2 câbles, ou une frite
Validé le : en classe de :	

niveau 2

Palier 1 du socle commun

Indications pour l'évaluation :

- La première épreuve : les tâches doivent être enchainées.
- La seconde épreuve s'effectue après un temps de récupération.

Capacité à :	Tâche à réaliser
Entrer dans l'eau	Sauter sans aide, en s'immergeant
S'immerger	Rechercher un objet en moyenne profondeur (environ 1m)
Effectuer un sur-place	Se laisser flotter à la surface quelques secondes
Temps de récupération	
Se déplacer Se propulser	Traverser la largeur du grand bassin sans aide à la flottaison et sans reprise d'appui
Validé le	

niveau 3

Palier 2 du socle commun

Indications pour l'évaluation :

- Les épreuves se déroulent en grande profondeur.
- La première épreuve : les tâches doivent être enchainées.
- La seconde épreuve s'effectue après un temps de récupération

Capacité à :	Tâche à réaliser
Entrer dans l'eau	Plonger
S'immerger	Rechercher un objet en grande profondeur (+ de 1,5m) sans aide ou passage dans un cerceau en profondeur
Effectuer un sur-place	Rester 5 secondes sur place en position verticale
Temps de récupération	
Se déplacer Se propulser	Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appui (une longueur de bassin puis un virage et une reprise de nage pour regagner le bord).
Validé le en classe de :	

test réglementaire pour les activités nautiques

Test d'aptitude à la pratique des activités nautiques :
Nature de l'épreuve : Entrer dans l'eau par une chute arrière à partir d'un tapis posé sur l'eau, puis se déplacer sur une distance de 20 mètres, et passage sous une ligne d'eau, sans montrer de signes de panique. L'élève doit être muni d'une brassière conforme à la réglementation.
Validé le :

niveau 4

Perfectionnement

Test de 50 m départ plongé	
Validé le :	

Nager longtemps				
Temps (ou distance)	5mn	10 mn	15mn	20mn
Validé le :				

Nager vite				
Temps sur 25m				
Validé le :				

Sauvetage					
Aller chercher le mannequin (en profondeur)					
Remorquer le mannequin Sur une distance de :					
Validé le :					



Département de l'Orne

Livret natation de l'élève



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Repères pour l'évaluation

- **Non nageur** : L'élève est non nageur quand il n'a pas réussi le test d'autonomie.
- **Autonome** : L'élève est autonome quand il a réussi le 1^{er} palier.
- **Nageur** : l'élève est nageur quand il a réussi le 2^{ème} palier.

La mise en œuvre de l'évaluation

1^{er} palier en fin de CE1 : les connaissances et les attitudes relatives aux règles d'hygiène et de sécurité sont acquises progressivement

L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération

- se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis
- récupérer
- enchaîner en moyenne profondeur sans reprise d'appuis
 - sauter et s'immerger
 - se déplacer sous l'eau (par exemple en passant sous un obstacle flottant)
 - se laisser flotter
 - regagner le bord

2^{ème} palier en fin de CM2: les connaissances et les attitudes relatives aux règles d'hygiène et de sécurité sont acquises progressivement

L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération

- se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis
 - par exemple nager 25 mètres
 - effectuer un virage, une coulée, une reprise de nage pour regagner le bord
- récupérer
- enchaîner en grande profondeur sans reprise d'appuis
 - par exemple sauter ou plonger
 - se déplacer et passer dans un cerceau immergé
 - effectuer un surplace (5 à 10 secondes)
 - regagner le bord

